

A satellite night map of Europe, showing the outlines of the continents and islands. The landmasses are covered with a dense network of yellow and white lights, representing city lights and urban areas. The background is a deep black, representing the night sky.

TV

tremplin le mag

N° 50 - OCTOBRE 2025

 LES
TREMPLINS



UNE RÉALISATION LES TREMPLINS

Tremplin Le Mag est une revue d'actualité et de culture générale portant à la fois sur des enjeux militaires et des questions de société. A travers une approche synthétique, elle vise à permettre un suivi de l'actualité internationale et nationale, tout en ouvrant vers des articles parus dans la presse généraliste. Un troisième moment permet d'élargir la réflexion en abordant une actualité moins chaude.



Editorial

Dans un monde toujours fracturé au sein duquel le multilatéralisme semble en péril, l'ONU vient de célébrer fin septembre son 80e anniversaire. Les incursions de drones aux frontières de l'OTAN rappellent cependant que le monde semble régi par le culte des hommes forts. Même les victoires obtenues sur le terrain de la paix, à l'instar de la libération des otages et de la fin des bombardements à Gaza, sont le fruit de ce même processus, tant Donald Trump a joué un rôle crucial dans ce plan de paix pour Gaza.

L'élan pour la démocratie ne se semble pas cependant totalement disparu, comme en témoignent les mobilisations de la jeunesse au Népal ou au Maroc. De la même manière, en Moldavie, la victoire du Parti Action et Solidarité (PAS) de la présidente Maia Sandu, paraît confirmer la volonté d'une grande partie de la population de poursuivre la voie européenne.

En France, la pétition « Non à la loi Duplomb » qui a recueilli plus de deux millions de signatures illustre ce même élan démocratique. Ce succès de la démocratie environnementale devrait conduire vers la publication d'un rapport parlementaire

et l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée. Du côté des Antilles, cette démocratie environnementale se traduit par une poursuite de la mobilisation contre le Chlordécone.

Le pays continue cependant de s'enfoncer dans une crise multiforme, politique, institutionnelle ou encore sociale. Sur ce dernier point, une attention particulière est portée au logement, tant il cristallise les inégalités.

Horizon Sciences Po vous permet de découvrir deux nouvelles références citées dans la bibliographie du réseau ScPo. Le premier ouvrage collectif, *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, propose de découvrir le care, à la fois son émergence mais également ses valeurs. Pensée comme la généralisation du souci d'autrui dans la politique, comme un idéal universel, cette éthique du care est au cœur de l'étude des solidarités. De la même manière, *Le don dans l'économie* permet de mieux comprendre comment la solidarité se manifeste dans l'économie contemporaine et comment elle s'articule avec les logiques marchandes.



UNE RÉALISATION LES TREMPLINS

Tremplin Le Mag est une revue d'actualité et de culture générale portant à la fois sur des enjeux militaires et des questions de société. A travers une approche synthétique, elle vise à permettre un suivi de l'actualité internationale et nationale, tout en ouvrant vers des articles parus dans la presse généraliste. Un troisième moment permet d'élargir la réflexion en abordant une actualité moins chaude.

VN PARTICIPATIONS
42 RUE DEYRIES
33800 BORDEAUX

TÉL : 05.33.49.01.80
contact@trempliniep.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Thierry CORDE

COMITÉ DE RÉDACTION
Florent VANDEPITTE

AUTEURS
M. Arnaud LE GARS - Mme Céline CHARLES - M. Cyril HUNAUT - M. Jonathan HIRIART

PHOTOS

Vue satellite. (Nasa) - Arc de triomphe. (Unplash) - Vue satellite. (Nasa) - Des posters affichés au mémorial improvisé pour l'influenceur conservateur américain assassiné Charlie Kirk au siège de son organisation Turning Point USA, à Phoenix, en Arizona, le 19 septembre 2025. (Charly Triballeau/AFP) - La présidente moldave, Maia Sandu, participe à une conférence de presse après l'annonce des résultats des élections législatives, à Chisinau, en Moldavie, le 29 septembre 2025. (Vladislav Culiomza/Reuters) - À l'ouverture de son assemblée générale, l'ONU célèbre ses 80 ans en appelant à l'unité. (ONU) - Des manifestants au sommet du Singha Durbar, le siège du gouvernement népalais incendié, à Katmandou, le 9 septembre 2025. (Niranjan Shrestha/AP) - Benjamin Netanyahu et Donald Trump après l'annonce d'un plan pour la fin du conflit à Gaza, le 29 septembre 2025 à Washington. (Andrew Caballero-Reynolds/AFP) - La police polonaise analyse les débris de la vingtaine de drones tombés sur le territoire. (Rafal Niedzielski/AP) - Manifestation à l'appel du collectif GenZ 212, à Casablanca, au Maroc, le 2 octobre 2025. (STR/AP) - Couverture D'un Monde à l'autre du Général Dominique Trinquant - Couverture de la BD Géostratégix Israël-Palestine de Pascal Boniface et Tommy - Drapeaux français (Pxhere) - Mobilisation pour les Marches des résistances le 28 septembre 2025. (Greenpeace) - Manifestations contre la vie chère en Martinique en 2024 (Actu.fr) - Évolution des prix entre 2009 et 2024 aux Antilles-Guyane et en France entière hors Mayotte (Insee conjoncture Martinique) - Dépenses et recettes publiques (tableau de bord de l'économie française, Insee) - Indice des loyers d'habitation selon le secteur (tableau de bord de l'économie française, Insee) - Buste (Unplash) - Couverture de Qu'est-ce-que le care? Souci des autres, sensibilité, responsabilité de Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman - Couverture du Don dans l'économie de Françoise Benhamou et Nathalie Moureau

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.



TREMP LIN LE MAG

Revue d'actualité et de culture générale

ACTUALITÉ INTERNATIONALE 6

ACTUALITÉ NATIONALE 22

HORIZON SCIENCES PO

- Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman
(dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres,
sensibilité, responsabilité*, 2021 33

- Françoise Benhamou, Nathalie Moureau, *Le don dans
l'économie*, 2022..... 35

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

- Charlie Kirk, martyr d'une Amérique sous emprise apocalyptique
- Moldavie, une démocratie sous pression entre Europe et Russie
- L'ONU célèbre ses 80 ans, entre espoir collectif et fracture du monde
- Au Népal, la jeunesse fait vaciller le pouvoir
- Le plan Trump pour Gaza, entre ambitions géopolitiques et incertitudes régionales
- Incursion de drones en Europe, une menace invisible
- Génération Z 212 : Quand la jeunesse marocaine entre en résistance
- Dans nos librairies ce mois-ci

Arnaud LE GARS



ALLER PLUS LOIN...

• ARTE : Assassinat de Charlie Kirk, une bascule pour la démocratie américaine ?

• LE MONDE : Hommage à Charlie Kirk, Trump attaque ses adversaires qu'il dit « détester »

Des posters affichés au mémorial improvisé pour l'influenceur conservateur américain assassiné Charlie Kirk au siège de son organisation Turning Point USA, à Phoenix, en Arizona, le 19 septembre 2025

CHARLIE KIRK, MARTYR D'UNE AMÉRIQUE SOUS EMPRISE APOCALYPTIQUE

Le 10 septembre 2025, Charlie Kirk, figure de proue de la droite trumpiste, a été assassiné d'une balle dans le cou alors qu'il animait un débat sur un campus universitaire de l'Utah. Il avait 31 ans. Cet acte, rapidement qualifié de politique, a ravivé les profondes fractures idéologiques des États-Unis. Avant même l'identification du suspect, le président américain en exercice, dont Kirk avait soutenu l'élection en novembre 2024, l'a qualifié de « martyr de la vérité et de la liberté ». Il a directement pointé du doigt la rhétorique de la « gauche radicale ».

Le suspect, Tyler Robinson, 22 ans, a reconnu son acte auprès de ses proches, expliquant avoir voulu réagir à la « haine » que Kirk diffusait selon lui. La police a rapidement confirmé

cette motivation, liée au rejet profond du discours de Kirk, perçu comme provocateur et polarisant. Charlie Kirk, à la tête de l'organisation Turning Point USA, était un communicateur redoutable. Il utilisait ses millions d'abonnés sur les réseaux sociaux et ses tournées universitaires pour défendre Donald Trump en véritable apôtre des idées nationalistes, xénophobes, chrétiennes et ultraconservatrices auprès de la jeunesse américaine.

Sa mort brutale a été immédiatement requalifiée en acte de martyre par la droite américaine. Elle a donné lieu à une véritable mise en scène politico-religieuse, où les références chrétiennes, les symboles sacrés et l'imagerie virale ont convergé

pour ériger Kirk en figure sanctifiée. Le cardinal Timothy Dolan l'a publiquement comparé à saint Paul, insistant sur son rôle de missionnaire contemporain prêt à mourir pour sa foi. Le vice-président J.D. Vance, allant plus loin, a récité le Credo de Nicée en son hommage, ancrant sa mémoire dans la tradition théologique fondamentale du christianisme.

Ce processus de canonisation symbolique a trouvé un relais massif sur les réseaux sociaux. Des mêmes viraux, générés par intelligence artificielle, ont circulé en boucle, le représentant tel un ange au paradis, posant aux côtés d'Abraham Lincoln, de Martin Luther King ou de JFK. Vêtu de blanc, auréolé, une casquette MAGA rouge dans la main, Charlie Kirk y incarne le héros tombé, élu par Dieu, incompris par les hommes, mais glorifié par l'Histoire. Ce recours massif à l'iconographie religieuse et patriotique constitue une nouvelle forme de liturgie numérique. Elle opère une fusion entre la tradition hagiographique chrétienne et la culture politique contemporaine, à travers laquelle Kirk devient un symbole total : à la fois croyant persécuté, patriote assassiné, et prophète ressuscité dans l'imaginaire nationaliste.

Plus qu'une réaction émotionnelle, cette interprétation s'inscrit dans une dynamique plus vaste : celle d'une mentalité apocalyptique qui imprègne désormais les sphères du pouvoir américain. Elle repose sur une lecture millénariste du présent : la conviction que l'affrontement entre le Bien et le Mal atteint son paroxysme et qu'un basculement eschatologique est imminent. Le meurtre de Kirk est interprété comme une guerre spirituelle. Dans certaines megachurches, des voix synthétiques de Kirk, produites par intelligence artificielle, sont diffusées pendant les cérémonies. Il y parle depuis l'au-delà, en prophète, et appelle à réformer les institutions pour les aligner avec les valeurs chrétiennes et nationalistes qu'il prétendait incarner. Cette logique a rapidement contaminé les rouages de l'État. Des responsables de haut niveau comme J.D. Vance ou Christopher Landau ont appelé à surveiller et punir ceux qui auraient "célébré" la mort de Kirk. Pete Hegseth, secrétaire à la défense, a conduit une prière militaire en son nom. Dans cette vision, toute critique devient blasphème.

Une vague de purges a frappé l'appareil fédéral. Des fonctionnaires, des journalistes, voire des membres du Secret Service ont été démis de leurs fonctions. Cette dynamique rappelle les descriptions du style paranoïaque en politique américaine formulées par l'historien Richard Hofstadter. Dans son essai emblématique *The paranoid style in American politics* (1964), Hofstadter décrit un imaginaire politique fondé sur la peur d'une conspiration occulte à l'œuvre pour détruire la "vraie" Amérique. Ce style repose sur une vision du monde hyper-moraliste et manichéenne, où chaque événement politique est perçu comme un signe d'une guerre totale entre des forces corrompues et une communauté vertueuse assiégée. Cette posture paranoïaque transforme l'adversaire politique en ennemi existentiel et l'urgence en permanence, avec l'idée que l'heure décisive est toujours à portée de main. L'assassinat de Charlie Kirk, suivi de sa canonisation symbolique, illustre cette

vision : l'Amérique serait prise dans un complot géant, et Kirk, tombé pour la vérité, incarne la victime sacrificielle d'un système corrompu.

Le contre-establishment de la droite radicale a aujourd'hui basculé dans la normalité du pouvoir. Le vice-président anime le "Charlie Kirk Show". Les thèses de Sidney Blumenthal sur la création d'un écosystème conservateur parallèle trouvent ici leur accomplissement. Dès les années 1980, Blumenthal observait que face à un sentiment d'exclusion des institutions médiatiques, académiques et politiques dominantes, la droite américaine avait délibérément mis en place ses propres outils d'influence : think tanks, universités privées, réseaux évangéliques, radios et chaînes de télévision, jusqu'à construire une véritable infrastructure médiatique et culturelle alternative. L'objectif était clair : substituer à l'ordre libéral un ordre conservateur, doté de sa propre grammaire politique et morale. Avec la mort de Kirk, cet écosystème atteint une forme d'achèvement : non seulement, il ne se contente plus de commenter le pouvoir, il en dicte les codes, les héros, les martyrs et les ennemis. Le discours apocalyptique dépasse les clivages politiques. À gauche, il s'exprime sous une forme sécularisée, via la notion de "risques existentiels" : climat, démocratie, effondrement systémique. Ceux qui ne partagent pas ce diagnostic sont perçus comme complices du désastre.

L'intelligence artificielle renforce ces croyances. Elle permet de fabriquer des narratifs religieux ou messianiques à moindres coûts. Elle donne corps aux prophètes et aux ennemis, transforme les figures politiques en héros ou en démons. Elle est devenue un outil de conversion de masse.

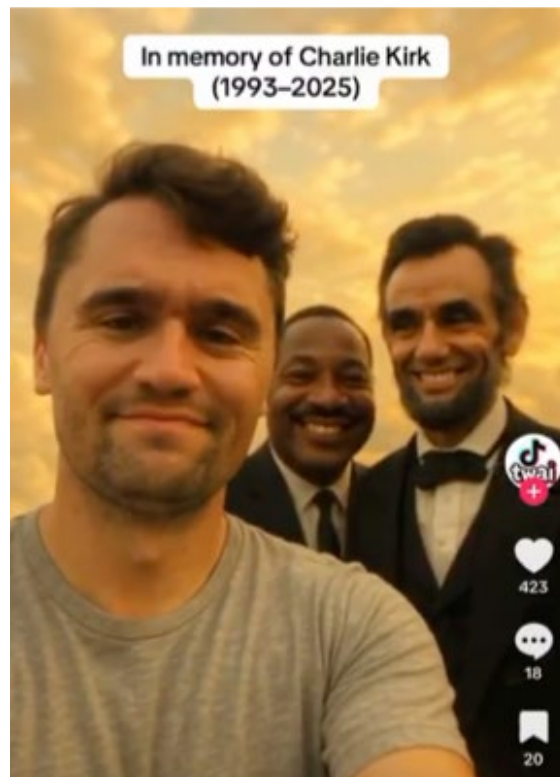
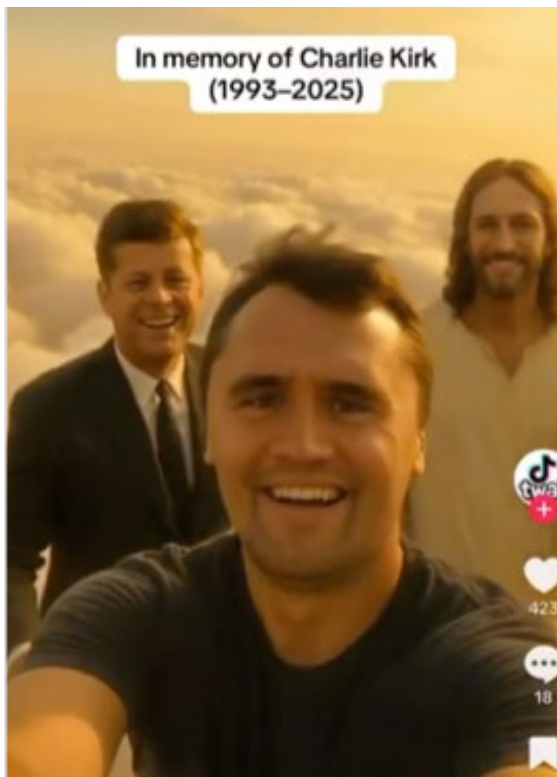
Ce style politique se mondialise. En Europe, des responsables comme Giorgia Meloni ou Viktor Orban s'emparent de l'affaire Kirk pour l'intégrer à leur rhétorique identitaire. Le phénomène illustre l'américanisation du débat public et la diffusion d'une mentalité de confrontation radicale.

Tant que cette vision binaire et apocalyptique dominera l'espace politique, les États-Unis resteront piégés dans une guerre civile froide. La mort de Charlie Kirk en est le point de bascule. Elle marque l'entrée dans une nouvelle ère, où la foi, la politique et la technologie se confondent dans un récit eschatologique désormais institutionnalisé.

Cette théâtralisation de la mémoire de Kirk a suscité des réactions critiques, notamment à l'étranger. En Europe, certains analystes ont vu dans cette sacralisation politique une forme de dérive messianique incompatible avec les valeurs libérales et laïques. Les principaux quotidiens nationaux du Guardian au Monde en passant par Der Spiegel ont pointé le risque d'une « religion politique » en train de se substituer au débat rationnel. Sur les réseaux sociaux, des milliers de commentaires ont ironisé sur le traitement quasi divin de la figure de Kirk, le qualifiant tantôt de « martyr algorithmique », tantôt de « saint post-vérité ». Au sein même de la droite américaine, certaines voix conservatrices

classiques, telles que le chroniqueur David French ou l'ancien stratège Karl Rove, ont mis en garde contre cette mythification excessive, estimant qu'elle menace la crédibilité du mouvement en lui donnant une tournure sectaire loin du conservatisme traditionnel qu'ils ont pour habitude de défendre.

En dépit de ces oppositions, la logique de sacralisation semble s'être imposée comme le discours dominant dans la sphère trumpiste, étendant son influence bien au-delà des cercles religieux pour infuser toutes les dimensions de l'action publique.



Images virales créées par I.A publiées sur X au lendemain de l'assassinat de Charlie Kirk



La présidente moldave, Maia Sandu, participe à une conférence de presse après l'annonce des résultats des élections législatives, à Chisinau, en Moldavie, le 29 septembre 2025



ALLER PLUS LOIN...

🔗 RFI : Élections en Moldavie, le PAS pro-européen remporte les législatives

🔗 ARTE : Moldavie, le choix de l'Europe

MOLDAVIE, UNE DÉMOCRATIE SOUS PRESSION ENTRE EUROPE ET RUSSIE

Le 28 septembre 2025, les Moldaves ont voté pour renouveler leur Parlement dans un climat d'extrême tension. Pour beaucoup, ce scrutin allait bien au-delà d'une simple élection nationale : il représentait un véritable choix de civilisation. À l'issue du vote, le Parti Action et Solidarité (PAS) de la présidente Maia Sandu a remporté la majorité absolue, confirmant la volonté d'une grande partie de la population de poursuivre la voie européenne. Ce résultat, pourtant fragile, illustre les dilemmes et les tensions d'un petit pays de 2,6 millions d'habitants, pris entre l'Union européenne et la Russie, et dont la démocratie se retrouve aujourd'hui au centre d'un affrontement géopolitique d'une ampleur inédite.

La Moldavie, coincée entre la Roumanie à l'ouest et l'Ukraine à l'est, est l'un des pays les plus pauvres du continent européen. Mais depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022,

son importance stratégique s'est considérablement accrue. En 2022, elle a obtenu le statut de pays candidat à l'Union européenne, un pas historique vers l'intégration à l'Ouest. Cependant, cette orientation a fait d'elle une cible privilégiée des campagnes d'ingérence et de déstabilisation orchestrées depuis Moscou. Ces législatives de 2025 ont ainsi pris la forme d'un duel symbolique entre deux visions irréconciliables : celle d'une Moldavie européenne, attachée à la démocratie et aux réformes, et celle d'un pays tourné vers la Russie, héritière d'une influence historique et culturelle profondément ancrée.

Dans un pays où la politique reste marquée par la corruption, l'instabilité et la méfiance envers les élites, Maia Sandu a bâti sa popularité sur une image de probité et de rigueur. Formée en Occident, cette ancienne économiste de la Banque mondiale est devenue présidente en 2020 en promettant de moderniser

les institutions, de renforcer l'État de droit et de lutter contre la corruption endémique. Son parti, le PAS, s'est imposé comme le fer de lance du camp pro-européen. Mais pour Sandu, cette élection avait une dimension existentielle : elle l'a décrite comme « la plus importante de l'histoire du pays ». L'enjeu n'était pas seulement de gouverner, mais de protéger la démocratie moldave d'une offensive d'ingérence étrangère sans précédent. Depuis plusieurs années, la Russie mène en Moldavie une « guerre hybride », combinant désinformation, pressions économiques, corruption et opérations de déstabilisation. Les autorités moldaves ont recensé plus d'un millier de cyberattaques depuis le début de l'année 2025, tandis que plus de 100 000 faux comptes ont été supprimés sur les réseaux sociaux, accusés de propager de fausses informations destinées à miner la confiance dans le gouvernement et à polariser la société. Quelques jours avant le vote, la police a arrêté 74 personnes formées en Serbie et suspectées de préparer des actions violentes pour contester le résultat des urnes. Cette guerre de l'ombre illustre à quel point la frontière entre sécurité intérieure et influence étrangère est désormais brouillée.

Pour faire face à ces menaces, le gouvernement moldave a adopté en juin 2025 une loi électorale renforçant la transparence du financement politique et les sanctions contre la corruption. Le bloc « Victoire », dirigé par l'oligarque pro-russe Ilan Shor, a ainsi été exclu du scrutin pour financement illégal, une mesure saluée par Bruxelles, mais dénoncée par l'opposition comme une dérive autoritaire. Cette tension entre protection démocratique et respect du pluralisme politique illustre bien le dilemme auquel sont confrontées les jeunes démocraties : comment défendre leurs institutions sans risquer d'en restreindre la liberté ? En Moldavie, la lutte contre l'ingérence étrangère se confond parfois avec la répression de certains acteurs politiques, brouillant les repères et alimentant la méfiance d'une partie de la population.

Car si Maia Sandu et son parti ont remporté l'élection, la société moldave reste profondément divisée. Dans les campagnes, la nostalgie du monde russe reste vivace, entretenue par un clergé orthodoxe influent et des médias pro-Kremlin. Dans la région autonome de Gagaouzie et en Transnistrie, territoire séparatiste soutenu par Moscou, la majorité des électeurs a voté pour le Bloc des patriotes, une coalition pro-russe. À l'inverse, dans les villes, notamment à Chișinău, les jeunes générations tournées vers l'Europe plébiscitent les réformes pro-occidentales. Ce contraste géographique et culturel fragilise l'unité nationale et complique toute gouvernance stable. La fracture entre Moldaves « de l'Est » et « de l'Ouest », entre ceux qui craignent de perdre leurs repères et ceux qui aspirent à rejoindre le modèle européen, demeure béante.

Malgré ce contexte explosif, Maia Sandu a choisi une stratégie audacieuse : celle du « splendide isolement ». Convaincue de sa capacité à mobiliser seule les électeurs pro-européens, elle a refusé toute alliance pré-électorale. Ce pari risqué s'est

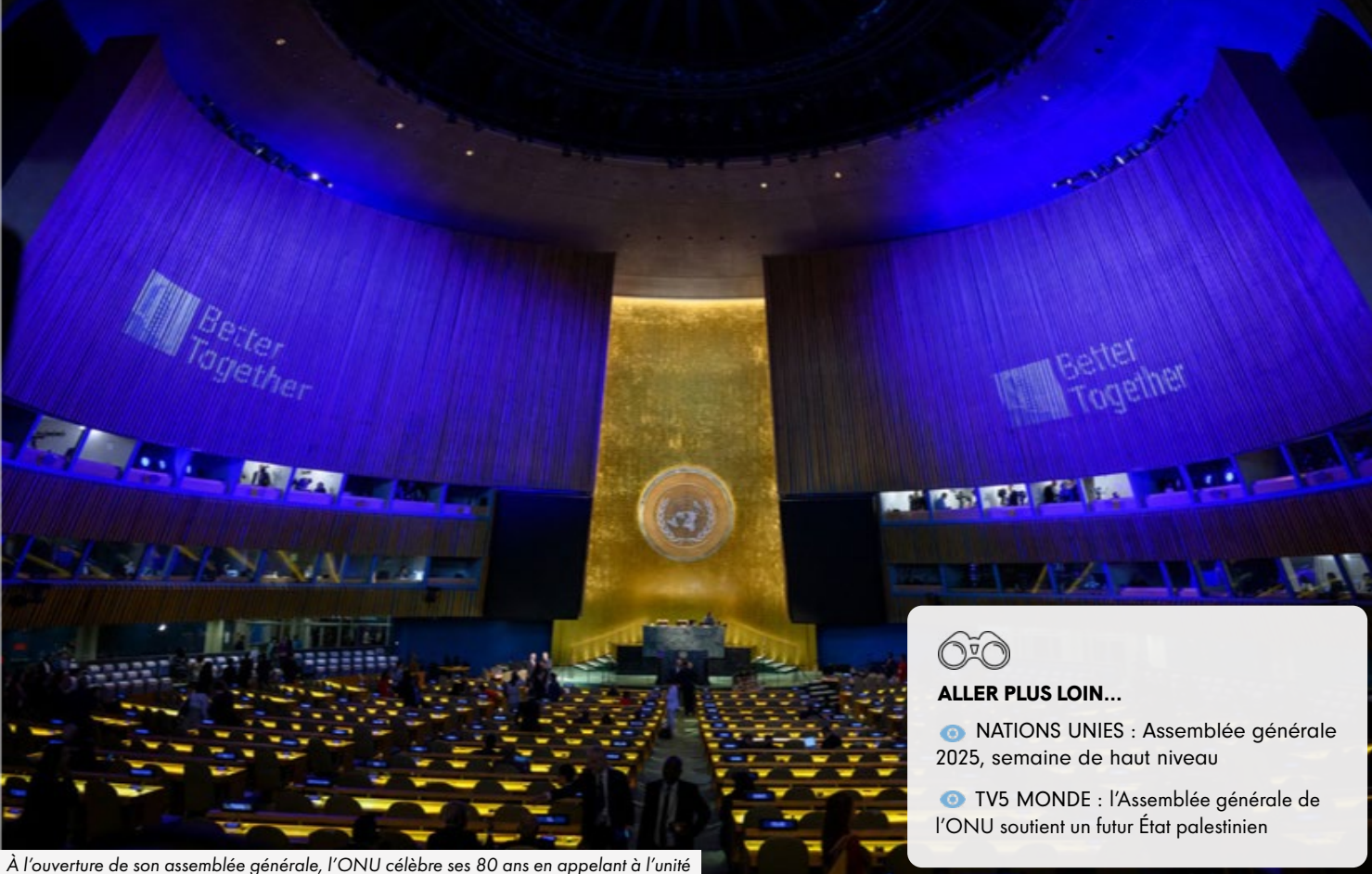
avéré payant : le PAS a obtenu près d'un électeur sur deux, évitant la dispersion du vote pro-européen. Mais cette stratégie comporte un revers. En s'isolant, le parti présidentiel se prive de partenaires potentiels pour gouverner et laisse peu d'espace au compromis politique. À long terme, cette personnalisation du pouvoir pourrait fragiliser la démocratie moldave en accentuant la polarisation du débat public.

Dans ce climat de tension, de nouveaux acteurs politiques tentent de se frayer un chemin entre les deux pôles. Le Bloc Alternativa, mené par le maire de Chișinău Ion Ceban, prône une position « ni-ni », ni pro-russe ni pro-occidentale, centrée sur les problèmes socio-économiques. D'autres formations, comme le Parti de Renato Usatîi, cultivent un discours populiste et antisystème. Leur succès relatif traduit la lassitude d'une partie des citoyens, fatigués de voir la Moldavie réduite à un champ de bataille entre grandes puissances. Cette fatigue démocratique est peut-être l'un des plus grands dangers pour le pays : elle ouvre la voie à l'indifférence, voire à la tentation autoritaire.

Car au fond, l'histoire moldave raconte celle d'une démocratie en apprentissage, exposée aux vents violents d'un monde en recomposition. Les institutions résistent, mais elles sont fragiles. Le pluralisme existe, mais il est miné par la désinformation. L'adhésion à l'Europe suscite l'espoir, mais aussi la crainte d'un arrachement à une identité slave profondément enracinée. La Moldavie n'est pas seule dans cette situation : elle est le miroir d'un défi qui concerne toute l'Europe. Dans un continent où la guerre est revenue aux frontières de l'Union, où les élections deviennent des cibles d'ingérences numériques et où la confiance dans les institutions s'effrite, la question moldave nous rappelle que la démocratie n'est jamais acquise, qu'elle se défend et se réinvente sans cesse.

Pour les Européens, la victoire de Maia Sandu est donc plus qu'un succès diplomatique : c'est un avertissement. Le soutien à la Moldavie ne peut se limiter à des aides financières ou à des discours sur les valeurs européennes. Il doit passer par un accompagnement patient, un appui institutionnel et une compréhension des réalités sociales d'un pays qui avance sur un fil, entre espoir et vulnérabilité. Car la Moldavie, petit État à la lisière du continent, pourrait bien être un laboratoire du futur de la démocratie en Europe. Si elle réussit à consolider ses institutions malgré les pressions extérieures, elle montrera qu'une démocratie peut survivre aux tempêtes de la géopolitique. Si elle échoue, elle rappellera au contraire à quel point la fragilité démocratique reste le talon d'Achille du projet européen.

Ainsi, ce scrutin moldave de 2025 dépasse largement les frontières de ce petit pays. Il pose une question essentielle : comment protéger la liberté politique dans un monde où les élections deviennent des champs de bataille numériques et où la vérité elle-même est devenue un enjeu stratégique ? En répondant à cette question, la Moldavie ne défend pas seulement son avenir, mais celui de l'Europe tout entière. ♦



À l'ouverture de son assemblée générale, l'ONU célèbre ses 80 ans en appelant à l'unité



ALLER PLUS LOIN...

- 🔗 **NATIONS UNIES** : Assemblée générale 2025, semaine de haut niveau
- 🔗 **TV5 MONDE** : L'Assemblée générale de l'ONU soutient un futur État palestinien

L'ONU CÉLÈBRE SES 80 ANS, ENTRE ESPOIR COLLECTIF ET FRACTURE DU MONDE

L'Organisation des Nations unies vient de célébrer son 80e anniversaire, l'occasion de rappeler les origines de cette institution créée dans l'espoir de garantir une paix durable après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale. L'idée d'une organisation universelle chargée de prévenir les conflits naît dès 1944, lors de la conférence de Dumbarton Oaks, à Washington, où les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine et l'URSS jettent les bases d'une future coopération internationale fondée sur la sécurité collective. Quelques mois plus tard, entre avril et juin 1945, la conférence de San Francisco réunit 50 États pour rédiger et adopter la Charte des Nations unies, qui entre en vigueur le 24 octobre de la même année. Huit décennies plus tard, ce texte fondateur reste la pierre angulaire du système multilatéral, même si le monde d'aujourd'hui diffère radicalement de celui d'après-guerre.

Cet anniversaire s'est tenu du 22 au 29 septembre 2025 à New York, lors d'une Assemblée générale placée sous le thème « Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains ». Plus de 150 chefs d'État

et de gouvernement se sont succédé à la tribune pour dresser le bilan du multilatéralisme et réfléchir à son avenir dans un monde toujours plus fragmenté. Entre hommages, promesses et divergences profondes, cette édition anniversaire a souligné autant la vitalité que la fragilité de l'ordre international fondé en 1945.

La célébration s'est ouverte dans une atmosphère empreinte de gravité. Le Secrétaire général António Guterres a rappelé que l'Organisation était née « des cendres de la guerre » et qu'elle devait, plus que jamais, se réinventer face aux défis du XXI^e siècle : conflits persistants, dérèglement climatique, inégalités et bouleversements technologiques. Les délégations ont salué la longévité d'une institution souvent critiquée, mais toujours indispensable pour faire dialoguer des nations aux intérêts divergents. L'idée maîtresse de la semaine – Mieux ensemble – a voulu raviver l'esprit de coopération internationale dans un monde marqué par la défiance et la compétition des puissances. La question du Proche-Orient a dominé les débats, illustrant la difficulté du multilatéralisme à imposer des solutions durables.

Un mois après l'adoption de la Déclaration de New York soutenant la création d'un État palestinien, le dossier israélo-palestinien s'est imposé au cœur des discussions. La France a créé un tournant diplomatique en annonçant officiellement la reconnaissance de l'État de Palestine, rejoignant ainsi une large majorité de pays membres. Le Président français a plaidé pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza, la libération des otages et la reprise d'un processus politique fondé sur la solution à deux États. Il a insisté sur le fait que « la sécurité d'Israël et la dignité du peuple palestinien ne s'excluent pas, elles se complètent ». Ce geste, salué par de nombreux pays européens et arabes, a cependant provoqué la colère d'Israël et de ses alliés les plus proches, révélant une fois de plus la fracture persistante au sein de la communauté internationale.

Les conflits armés ont également largement occupé la tribune de l'Assemblée. L'Ukraine a rappelé que la guerre déclenchée par la Russie en 2022 se poursuivait, malgré les tentatives de médiation et la lassitude croissante d'une partie du monde. Le président Volodymyr Zelensky a appelé à ne pas céder à la « fatigue du soutien » et à maintenir la pression sur Moscou pour obtenir une paix juste. Le Soudan, la République démocratique du Congo, la Syrie et Haïti ont aussi été au centre des préoccupations, symboles d'un système international souvent impuissant à prévenir ou résoudre les crises. Les dirigeants ont insisté sur la nécessité de renforcer le respect du droit international humanitaire et la protection des civils, alors que les attaques contre les personnels humanitaires atteignent un niveau record.

Au-delà des conflits, la question climatique a constitué l'autre grand pilier des débats. Un sommet spécial sur le climat, organisé en marge de l'Assemblée générale et en amont de la COP30 prévue à Belém du 10 au 21 novembre 2025, a réuni plus de cent pays autour d'un objectif commun : relancer l'action climatique après plusieurs années de stagnation. Les États ont présenté ou promis de nouveaux plans d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et accélérer la transition vers les énergies renouvelables. António Guterres a rappelé que « le temps des demi-mesures est terminé », exhortant les grandes puissances à cesser les subventions aux énergies fossiles. Plusieurs nations africaines et insulaires ont réclamé un financement climatique plus équitable, soulignant que les pays les plus vulnérables restent les premières victimes d'une crise qu'ils n'ont pas causée.

Les réflexions sur l'avenir de l'ONU ont occupé une place centrale dans cette session anniversaire. De nombreux dirigeants ont appelé à une réforme en profondeur, notamment du Conseil de sécurité, dont la composition reflète encore l'équilibre de 1945. Plusieurs pays africains, soutenus par l'Union africaine, ont réclamé une représentation permanente du continent, au nom de la justice historique et de la légitimité démocratique. Si le consensus reste difficile, un accord émerge sur la nécessité d'un système plus inclusif et représentatif des réalités géopolitiques contemporaines.

Les droits humains ont également été mis à l'honneur, en particulier ceux des femmes. Cette année marquait le 30^e anniversaire de la Conférence de Beijing sur l'égalité de genre. Plusieurs dirigeantes, dont la Première ministre néo-zélandaise et la présidente tanzanienne, ont appelé à un sursaut collectif pour faire reculer les violences faites aux femmes, promouvoir leur accès à l'éducation et renforcer leur leadership politique. L'égalité de genre est apparue non seulement comme une exigence morale, mais comme un levier essentiel de stabilité et de développement.

Autre sujet émergent, la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Pour la première fois, l'Assemblée a lancé un dialogue mondial sur l'IA, reconnaissant l'urgence d'un cadre commun pour garantir un usage éthique et sécurisé de cette technologie. Plusieurs dirigeants ont proposé la création d'un organisme onusien dédié, sur le modèle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, afin d'éviter que l'IA ne devienne un instrument de domination ou de manipulation.

L'un des moments les plus commentés de la semaine a été le discours du président américain Donald Trump, revenu à la tribune de l'ONU avec un ton offensif et un style sans filtre. Refusant le prompteur, il a prôné « l'âge d'or de l'Amérique », vantant la puissance économique et militaire des États-Unis et affirmant une ligne dure sur les migrations et l'environnement. Il a critiqué la reconnaissance de l'État de Palestine par plusieurs pays, rejeté toute paix imposée à Israël, et fustigé les politiques climatiques européennes, qu'il juge « idéologiques et ruineuses ». Son intervention, applaudie par certains et huée par d'autres, a été qualifiée de clivante. En exaltant l'exceptionnalisme américain, Trump a rappelé à quel point le multilatéralisme reste contesté.

Malgré ces tensions, la présidente de l'Assemblée générale, l'Équatorienne María Fernanda Espinosa, a clos la session sur une note d'espoir. Elle a appelé les États à « transformer les paroles en actions » et à faire de cette semaine de haut niveau un point de départ pour une coopération renforcée. « L'ONU a 80 ans, mais elle n'a jamais été aussi nécessaire », a-t-elle affirmé, soulignant que la solidarité internationale restait la seule voie crédible pour faire face aux défis planétaires.

En définitive, cette 80^e Assemblée générale aura été à la fois un anniversaire et un miroir : celui d'un monde divisé, mais conscient de son interdépendance. Les débats ont révélé la volonté de réformer et d'agir, mais aussi les blocages persistants entre Nord et Sud, entre visions nationalistes et aspirations collectives. Alors que la planète affronte simultanément guerres, crise climatique et révolution technologique, l'ONU tente de prouver qu'elle peut encore être la boussole morale et politique du monde. Son avenir dépendra de la capacité des États à coopérer sincèrement — car, comme en 1945, une évidence demeure : aucune nation ne peut affronter seule les défis du siècle. ♦



Des manifestants au sommet du Singha Durbar, le siège du gouvernement népalais incendié, à Katmandou, le 9 septembre 2025.



ALLER PLUS LOIN...

- 🔗 LE MONDE : Pourquoi le Népal a-t-il sombré dans le chaos ?
- 🔗 FRANCE 24 : Du Népal au Maroc, le Manga « One piece », emblème de révolte de la génération Z

AU NÉPAL, LA JEUNESSE FAIT VACILLER LE POUVOIR

Katmandou s'est embrasée en septembre. En quelques jours, les rues de la capitale et celles des grandes villes du pays sont devenues le théâtre d'une contestation d'une ampleur inédite, portée principalement par la jeunesse népalaise. Ce mouvement, d'abord déclenché par l'interdiction des réseaux sociaux, a rapidement pris la forme d'une révolte contre le népotisme, la corruption et le verrouillage du pouvoir par une élite politique déconnectée. En un mois, il a provoqué des bouleversements majeurs, renversé le gouvernement et redessiné en profondeur les rapports entre citoyens et institutions.

Tout a commencé lorsque le gouvernement népalais a décidé de bloquer l'accès à plusieurs plateformes numériques, dont Facebook, Instagram, TikTok et X, sous prétexte de préserver la « stabilité nationale ». Pour beaucoup de jeunes, cette décision a été vécue comme une provocation et une tentative d'étouffer les critiques. Les réseaux sociaux étaient devenus, depuis plusieurs années, des espaces d'expression politique et de mobilisation. Leur suppression a donc été perçue comme une atteinte directe à la liberté d'expression et à la démocratie. En quelques heures, des appels à manifester ont circulé par SMS, VPN et messageries

cryptées. Les premières manifestations ont éclaté à Katmandou avant de se propager à Pokhara, Biratnagar, Lalitpur et Itahari. Le mouvement, sans chef ni organisation structurée, a pris racine dans une jeunesse frustrée par la corruption, le chômage et les inégalités. La Génération Z, très connectée et consciente des injustices sociales, s'est affirmée comme une force politique. Les étudiants et jeunes travailleurs, souvent exclus des circuits de pouvoir, se sont mobilisés massivement, dénonçant le népotisme omniprésent dans la société népalaise. C'est à ce moment qu'a émergé le mot d'ordre devenu symbole : « Down with the NepoKids ». Le terme « NepoKids », dérivé de « nepo baby », désigne les enfants de personnalités politiques ou économiques bénéficiant d'avantages injustes grâce à leur nom.

Sur les réseaux, malgré la censure, des images virales ont circulé, montrant le fils d'un ministre exhibant des produits de luxe Louis Vuitton et Cartier. Ces publications ont provoqué une indignation générale. Pour des milliers de jeunes confrontés au chômage et à la précarité, cette ostentation a symbolisé tout ce qu'ils rejetaient : l'arrogance, l'impunité et l'héritage du pouvoir. En quelques jours, le mot-clic #NepoKid s'est transformé en mot d'ordre de résistance, rassemblant étudiants, enseignants, travailleurs et familles autour d'un même sentiment d'injustice.

Mais la répression a été brutale. Les forces de sécurité ont ouvert le feu à plusieurs reprises sur les foules, provoquant des scènes de chaos. Selon les chiffres officiels, au moins 72 personnes ont perdu la vie et plus de 2 100 ont été blessées, un bilan que les organisations de défense des droits humains jugent sous-évalué. Les émeutes ont dégénéré dans certaines zones : des bâtiments gouvernementaux, des ministères, des commissariats et même le Parlement ont été incendiés. À Katmandou, des milliers de détenus ont profité du désordre pour s'évader. Les hôpitaux ont été submergés et l'aéroport international a dû fermer ses portes. Le gouvernement, dépassé, a instauré un couvre-feu national. L'armée a été déployée dans les rues, occupant les points stratégiques de la capitale. Mais loin d'apaiser la colère, cette militarisation a attisé la défiance. Pour de nombreux manifestants, cette démonstration de force confirmait la nature autoritaire d'un régime coupé de sa population. Dans plusieurs quartiers, des habitants ont formé des groupes d'autodéfense pour protéger les commerces et distribuer des vivres. Malgré la violence et la peur, un sentiment d'unité s'est répandu. Pour la première fois, jeunes et anciens se sont retrouvés du même côté des barricades, unis contre ce qu'ils appelaient désormais « l'État des héritiers ».

Sous la pression croissante de la rue, le Premier ministre a annoncé sa démission, bientôt suivi de plusieurs ministres et députés. Le vide politique qui s'en est suivi a plongé le pays dans une incertitude totale. Pour éviter un effondrement institutionnel, un gouvernement intérimaire a été mis en place autour de la magistrate Sushila Karki, première femme à avoir présidé la Cour suprême du Népal. Respectée pour son intégrité, elle a accepté de diriger un exécutif provisoire, tandis que l'armée prenait le contrôle de la capitale pour garantir l'ordre public.

La nouvelle Première ministre par intérim a multiplié les appels à l'unité nationale et promis des réformes structurelles. Elle s'est engagée à organiser des élections anticipées et à créer une commission indépendante chargée de lutter contre la corruption et le népotisme. Des compensations financières ont été annoncées pour les familles des victimes, et une enquête a été ouverte sur les violences policières. Pour apaiser les tensions, le gouvernement a également rétabli l'accès aux réseaux sociaux, geste perçu comme un signe d'ouverture. Mais la crise a laissé des blessures profondes. La société népalaise sort divisée, marquée par la défiance envers les élites. La jeunesse, quant à elle, s'est découverte une puissance nouvelle. Elle a compris qu'elle pouvait faire tomber un gouvernement et imposer un agenda politique. Les slogans entendus dans les rues – « Justice for the youth », « No more Nepo politics » – ont résonné bien au-delà des frontières du Népal. De Delhi à Jakarta, la révolte népalaise a inspiré d'autres mouvements contre la corruption et le favoritisme.

Le mouvement contre les NepoKids dépasse aujourd'hui la simple dénonciation du privilège. Il traduit une remise en cause profonde du mode de gouvernance au Népal. Pour la Génération Z, il ne s'agit plus seulement d'obtenir des réformes, mais de refonder le contrat social sur des principes d'égalité, de mérite et de transparence. Cette jeunesse, qui a grandi dans une économie mondialisée et dans un monde numérique, ne tolère plus les hiérarchies traditionnelles fondées sur le nom ou les alliances familiales.

Les élites politiques traditionnelles, longtemps confortables dans leurs positions, se retrouvent ainsi face à un défi inédit : comment regagner la confiance d'une génération qui ne croit plus en elles ? Les partis historiques tentent de se réinventer, promettant une « nouvelle gouvernance », tandis que de jeunes leaders indépendants, issus du mouvement de 2025, commencent à émerger sur la scène politique. Plusieurs initiatives citoyennes visent à promouvoir la transparence dans la gestion des fonds publics et à surveiller les nominations dans l'administration.

La crise de 2025 restera sans doute comme un tournant dans l'histoire contemporaine du Népal. Elle a mis à nu les fragilités d'un système où la corruption et le népotisme étaient devenus la norme, mais elle a aussi révélé la vitalité démocratique d'un peuple prêt à se battre pour son avenir. Les ruines du Parlement incendié sont devenues un symbole : celui d'un vieux monde qui s'effondre, tandis qu'un autre, plus jeune et plus exigeant, tente de naître.

Le calme revenu, le pays s'efforce aujourd'hui de reconstruire. Les plaies sont encore vives, mais un espoir demeure : celui que cette révolte, née d'un mot-clic et d'une indignation partagée, ouvre la voie à un Népal plus juste, plus transparent et plus démocratique. Si les promesses de réforme sont tenues, septembre 2025 pourrait bien marquer le début d'une nouvelle ère politique au pied de l'Himalaya. ♦



Benjamin Nétanyahou et Donald Trump après l'annonce d'un plan pour la fin du conflit à Gaza, le 29 septembre 2025 à Washington.

LE PLAN TRUMP POUR GAZA, ENTRE AMBITIONS GÉOPOLITIQUES ET INCERTITUDES RÉGIONALES

Le 29 septembre 2025, le président américain Donald Trump a présenté depuis Washington un plan global destiné à mettre fin à la guerre en cours dans la bande de Gaza. Construit autour de vingt points, ce projet vise à instaurer un cessez-le-feu immédiat, démanteler le Hamas, placer Gaza sous supervision internationale et initier une vaste transformation économique du territoire. Accompagné du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu lors de l'annonce, Trump a obtenu un soutien officiel d'Israël, de plusieurs puissances occidentales, et de huit pays à majorité musulmane. Néanmoins, le plan suscite de nombreuses critiques, aussi bien en Israël que dans le monde

arabe, et reste à ce stade un cadre de discussion plutôt qu'un accord entériné.

Le plan commence par une série de mesures immédiates. Il exige un cessez-le-feu complet, la libération de tous les otages israéliens, et en contrepartie, la libération par Israël de plus de 1 700 prisonniers palestiniens condamnés depuis les événements du 7 octobre 2023. Ce volet humanitaire est présenté comme une étape préalable indispensable à toute forme de désescalade militaire. Parallèlement, le Hamas est sommé de déposer les armes, de renoncer à toute activité politique ou

militaire, et se voit proposer, en échange de sa reddition, des garanties d'amnistie ou un exil sécurisé vers des pays tiers.

Sur le plan sécuritaire, une force internationale de stabilisation (FIS), coordonnée par les États-Unis avec l'appui de partenaires arabes comme la Jordanie et l'Égypte, serait déployée pour prendre le relais de l'armée israélienne, selon un calendrier progressif. Ce retrait d'Israël serait conditionné à la démilitarisation complète de l'enclave et à la garantie qu'elle ne constitue plus une menace pour ses voisins. La FIS formerait de nouvelles forces de police palestiniennes et aiderait à sécuriser les frontières, en particulier les points de passage avec l'Égypte. Le plan prévoit ensuite la mise en place d'une gouvernance transitoire. Un comité palestinien apolitique et technocratique, assisté par des experts internationaux, serait chargé de la gestion quotidienne de Gaza. Ce comité fonctionnerait sous la supervision d'un organe international nommé « Conseil de la paix », présidé par Donald Trump en personne. Cet organe aurait notamment pour mission d'assurer les services de base à la population et de superviser les investissements et la reconstruction. Il resterait en place jusqu'à ce que l'Autorité palestinienne, jugée réformée et fiable, soit en mesure de reprendre le contrôle de l'enclave.

L'élément le plus spectaculaire du plan réside dans sa vision économique. L'objectif affiché est de transformer Gaza en un territoire stable, prospère et connecté aux réseaux mondiaux. Le projet évoque la construction de villes intelligentes, de zones industrielles modernes, d'infrastructures hôtelières et même de casinos. Gaza est présentée dans le document comme une future « Côte d'Azur du Moyen-Orient ». Pour financer cette transformation, un fonds d'investissement international, à majorité privée, est annoncé, avec une enveloppe estimée entre 53 et 100 milliards de dollars. Les résidents palestiniens recevraient des jetons numériques pour accéder à des logements neufs dans les quartiers reconstruits. L'accent est mis sur l'innovation technologique, la digitalisation de l'économie et l'attractivité pour les capitaux étrangers.

Un autre point du plan, plus controversé, concerne la relocalisation des habitants de Gaza. Le texte évoque la possibilité pour les Gazaouis de quitter temporairement ou définitivement le territoire, en échange d'une aide financière et de subventions. Présentée comme volontaire, cette mesure a été immédiatement perçue par nombre d'observateurs comme une tentative déguisée de déplacement forcé. Plusieurs pays arabes, dont l'Égypte et la Jordanie, ont fermement rejeté toute implication dans une telle opération, y voyant une ligne rouge infranchissable sur le plan politique et humanitaire.

À plus long terme, le plan ouvre la voie à une éventuelle création d'un État palestinien, mais à des conditions strictes : démilitarisation totale, gouvernance conforme aux standards fixés par les États-Unis et Israël, et reconnaissance explicite de la sécurité d'Israël. Ce volet est très encadré et n'est présenté que comme une possibilité future, dépendant de l'évolution

du contexte et de la conformité aux exigences du plan. Pour nombre d'analystes, il s'agit d'une reconnaissance limitée, conditionnée et subordonnée à un contrôle extérieur renforcé.

Les réactions à l'annonce ont été immédiates. Côté israélien, si le Premier ministre Netanyahu a exprimé son soutien, plusieurs de ses alliés d'extrême-droite ont rejeté le plan avec vigueur. Le ministre des Finances Bezalel Smotrich a dénoncé un retour aux erreurs du passé, notamment aux logiques des accords d'Oslo, et a critiqué toute ouverture à l'Autorité palestinienne. D'autres figures de la coalition, comme Itamar Ben-Gvir, ont exigé une ligne plus dure, fondée sur la destruction totale du Hamas et la réoccupation durable de Gaza. À l'inverse, certains membres du gouvernement, plus modérés, saluent l'approche américaine, estimant qu'elle permettrait d'éviter une nouvelle guerre à court terme.

Dans le monde arabe et musulman, huit pays ont officiellement soutenu le plan : l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Jordanie, l'Indonésie, le Pakistan, le Qatar et la Turquie. Ce soutien, exprimé dans un communiqué commun, marque une volonté de jouer un rôle dans la stabilisation de Gaza, mais ne signifie pas une adhésion totale au projet ni une reconnaissance d'Israël pour certains d'entre eux. Il reflète surtout la préoccupation croissante face à l'instabilité régionale et la volonté d'éviter un effondrement humanitaire dans l'enclave.

Le plan Trump s'inscrit dans une logique unilatérale assumée. Il place les États-Unis au centre de la résolution du conflit, marginalise les mécanismes multilatéraux traditionnels, et fait reposer la solution sur une combinaison de force, de réformes économiques et de transformation institutionnelle. Il ne s'agit pas d'une reprise du processus de paix classique, mais d'une tentative de remodeler les conditions politiques et sociales de Gaza par une intervention internationale forte et une logique d'investissement massif.

Mais ce plan, aussi structuré soit-il, soulève de nombreuses interrogations. Sur le terrain, les combats n'ont pas cessé. Le Hamas n'a pas encore officiellement répondu, les négociations sont en cours. Les conditions logistiques, politiques et financières de la reconstruction restent floues. L'adhésion des populations concernées n'est pas acquise, et les tensions internes israéliennes rendent incertaine toute mise en œuvre rapide. Quant aux principes juridiques de souveraineté, d'autodétermination et de non-ingérence, ils sont à peine évoqués dans le document.

Ainsi, à l'automne 2025, le plan Trump pour Gaza apparaît davantage comme une proposition géopolitique ambitieuse que comme un accord prêt à être appliqué. Il redéfinit les termes du débat sur Gaza, en introduisant une approche économique radicale et une gestion politique extérieure, mais il reste suspendu à des négociations incertaines et à des résistances profondes. La question centrale demeure : une paix peut-elle être durable si elle repose principalement sur des logiques d'ingénierie extérieure, sans réel consensus des sociétés concernées ? ♦



La police polonaise analyse les débris de la vingtaine de drones tombés sur le territoire.



ALLER PLUS LOIN...

- ARTE : les drones, une menace pour l'Europe ?
- ARTE : Survol de drones, un test pour l'UE et l'OTAN

INCURSION DE DRONES EN EUROPE, UNE MENACE INVISIBLE

Depuis plusieurs mois, l'Europe est survolée par des drones non identifiés. Ce ne sont ni des jouets, ni des erreurs de navigation. Au moins 47 incidents ont été recensés depuis l'été 2025 dans l'espace aérien de pays européens membres de l'OTAN, selon une enquête exclusive du média *Le Grand Continent*. La majorité de ces drones n'ont pas pu être attribués formellement à un pays. Pourtant, un schéma se dessine et alerte les experts : ces engins pourraient être des instruments d'une guerre hybride, une forme de conflit plus sournoise, plus difficile à détecter, mais tout aussi déstabilisante.

Les chiffres sont parlants : la Pologne à elle seule a enregistré 19 incidents. La Roumanie et la Lituanie sont également concernées. Tous ces États partagent une frontière ou une proximité géographique avec la Russie. Dans certains cas, les drones ont été abattus ou se sont écrasés. D'autres ont simplement été repérés, souvent sans être interceptés. Plusieurs témoignages de survols simultanés par plusieurs drones laissent penser qu'il ne s'agit pas d'actions isolées ou improvisées. Dans une poignée de cas, l'origine des engins a pu être identifiée. Il s'agissait alors de drones militaires de type Geran, des appareils russes dérivés des Shahed iraniens, mesurant plus de trois mètres et parfois chargés d'explosifs. Ce ne sont pas des armes de précision, mais elles peuvent provoquer des dégâts ou servir d'outils de diversion. Leur présence en territoire européen, hors contexte de conflit direct, soulève des questions. Pourquoi ces drones

survolent-ils des infrastructures civiles ou militaires ? Pourquoi leur nombre augmente-t-il ?

L'explication la plus probable renvoie à un mode d'action désormais bien connu dans les cercles stratégiques : la guerre hybride. Contrairement aux guerres conventionnelles, où des armées s'affrontent directement, la guerre hybride repose sur des méthodes indirectes. Elle combine désinformation, cyberattaques, pressions économiques, sabotages discrets, et parfois l'usage limité de la force militaire. L'objectif n'est pas de conquérir un territoire, mais de semer le doute, d'affaiblir l'ennemi, de créer de la confusion et de tester les réactions sans déclencher une guerre ouverte. L'usage de drones dans ce cadre est particulièrement adapté. Ils peuvent être déployés discrètement, difficiles à tracer, et leur origine est souvent impossible à prouver. Ils peuvent observer, filmer, perturber ou tout simplement inquiéter. Certains incidents rapportés récemment montrent bien cette logique. En Allemagne, des drones ont survolé fin septembre des sites sensibles : une centrale électrique, un hôpital et un chantier naval. Rien n'a été attaqué, mais tout le monde a compris le message. Ces actes créent un climat d'insécurité permanent.

Le secteur aérien est particulièrement touché. En septembre, quatorze aéroports en Europe ont dû fermer temporairement ou interrompre des vols à cause de la présence de drones. Cela

suffit à désorganiser un pays, à ralentir son économie, à alerter l'opinion publique. La guerre hybride ne vise pas à faire exploser des bombes : elle cherche à rendre les institutions nerveuses, à tester les failles de sécurité, à montrer que l'adversaire peut frapper quand il veut, où il veut.

Pour les autorités, la riposte est compliquée. Les drones utilisés sont souvent peu reconnaissables, sans marquage, et peuvent être pilotés à distance ou programmés à l'avance. Certains modèles civils peuvent être modifiés pour des usages plus inquiétants. Des arrestations ont eu lieu, parfois pour des vols de drones commerciaux, mais cela ne suffit pas à expliquer l'ampleur du phénomène.

L'Europe est aujourd'hui confrontée à un défi stratégique inédit.

Ces incursions de drones ne sont pas de simples provocations. Elles font partie d'une stratégie plus large de test des limites, de brouillage des lignes entre paix et guerre. La Russie, souvent soupçonnée, mais rarement directement accusée, semble pratiquer une forme de pression constante à faible intensité. Tant que les drones ne causent pas de morts, tant que leur origine reste floue, les réponses restent limitées.

Mais à long terme, ces actions peuvent affaiblir la cohésion des sociétés européennes, mettre en cause la crédibilité des défenses nationales et créer un climat de fatigue stratégique. En somme, les drones dans le ciel européen ne sont pas un détail technique : ils sont le symptôme d'un affrontement du XXI^e siècle, où l'ennemi ne se montre pas toujours, mais fait sentir sa présence à chaque vol silencieux au-dessus de nos têtes. ♦



GÉNÉRATION Z 212 : QUAND LA JEUNESSE MAROCAINE ENTRE EN RÉSISTANCE

Depuis la fin septembre 2025, un vent de contestation souffle sur le Maroc. Il ne vient pas des partis politiques ni des syndicats, mais d'une jeunesse hyperconnectée, désillusionnée, et déterminée à se faire entendre. Ce mouvement, baptisé GenZ 212, rassemble des milliers de jeunes Marocains autour de mots d'ordre clairs : justice sociale, fin de la corruption, réforme des services publics, et surtout, respect de leur dignité.

La Génération Z désigne les personnes nées entre la fin des années 1990 et le début des années 2010. Elles ont grandi avec internet, les réseaux sociaux, les smartphones, et une vision globale du monde. Plus informés, plus critiques, moins enclins à faire confiance aux institutions traditionnelles, ces jeunes revendiquent un autre rapport au pouvoir : horizontal, transparent, participatif. Au Maroc, cette génération représente une part importante de la population. Elle est souvent diplômée mais confrontée à un marché du travail fermé, des inégalités criantes et des services publics dégradés. Contrairement aux générations précédentes, elle ne croit plus aux promesses non tenues. Elle agit.

Le déclencheur de la mobilisation a été dramatique : la mort de huit femmes enceintes à l'hôpital d'Agadir. Pour les jeunes, ce drame n'était pas un accident isolé, mais le symbole d'un système à bout de souffle. L'indignation s'est répandue à grande

vitesse sur les réseaux sociaux, donnant naissance à GenZ 212 — un collectif numérique, indépendant, citoyen. Ce chiffre, 212, est à la fois l'indicatif téléphonique du Maroc et un clin d'œil à l'ancrage national du mouvement. Les jeunes ne rejettent pas leur pays ; ils veulent le réparer.

GenZ 212 fonctionne à rebours des structures classiques. Pas de leader, pas de hiérarchie, pas d'allégeance à un parti. Tout se passe en ligne, notamment sur *Discord*, où près de 190 000 membres échangent, débattent et organisent les manifestations. Les décisions sont prises collectivement, sous pseudonyme. Cette horizontalité est stratégique. Elle rend le mouvement plus difficile à infiltrer ou à neutraliser. Elle reflète aussi les valeurs de cette génération : méfiance envers les élites, refus de la récupération, attachement à l'action citoyenne directe. Les rassemblements se veulent pacifiques. Chaque soir, dans des villes comme Casablanca, Rabat, Agadir, Marrakech ou Tétouan, des milliers de jeunes descendent dans la rue. Ils chantent, brandissent des pancartes, documentent chaque instant sur *TikTok*, *Instagram*, ou *X*. Leur mot d'ordre : dignité et réforme.

Face à cette mobilisation inédite, les autorités ont d'abord répondu par la force. Des affrontements ont éclaté, notamment à Agadir, où au moins trois victimes auraient été signalées selon la version officielle. Des centaines d'arrestations ont eu lieu.

Le gouvernement a été accusé d'intimider les manifestants, de restreindre la liberté d'expression en ligne, et de criminaliser la contestation. Sous pression, le Premier ministre Aziz Akhannouch a finalement pris la parole. Il s'est dit « ouvert au dialogue », sans toutefois répondre concrètement aux revendications. Pour beaucoup de jeunes, c'est trop peu, trop tard. Une grande partie du mouvement demande aujourd'hui sa démission, perçue comme indispensable pour débloquer une situation devenue intenable.

Les revendications principales du collectif GenZ 212 s'articulent autour de la justice sociale, la réforme des services publics, et une plus grande transparence politique. Ce mouvement, qui se veut apolitique, insiste sur la nécessité d'un changement structurel profond pour améliorer le quotidien de la jeunesse et des citoyens marocains. Au cœur des demandes, figure une réforme en profondeur du système éducatif, avec l'exigence d'une école publique gratuite, modernisée, accessible à tous, et mieux reliée au marché du travail, afin de lutter contre l'exclusion sociale. L'amélioration radicale du système de santé public est aussi un pilier du programme revendicatif : davantage de moyens, un personnel mieux formé, plus d'équipements, et un accès équitable sur l'ensemble du territoire. Le collectif exige aussi une lutte énergique contre la corruption et le clientélisme, avec reddition des comptes pour toute entorse à l'éthique publique ou abus de fonction.

La création d'opportunités d'emploi pour les jeunes, notamment par la promotion de la formation professionnelle, le soutien aux petites entreprises et aux initiatives individuelles, constitue un autre axe fondamental. GenZ 212 demande une plus grande justice territoriale et sociale, avec une meilleure répartition des ressources entre villes et régions pour réduire les inégalités

de développement au Maroc. L'indépendance de la justice, la protection des droits et libertés fondamentaux, ainsi que l'égalité de tous devant la loi sont également au cœur des revendications. Le collectif appelle à l'implication réelle des jeunes dans la vie politique et administrative, en facilitant leur accès aux responsabilités publiques et à la prise de décision. Enfin, la démission immédiate du gouvernement dirigé par Aziz Akhannouch est exigée, ce dernier étant considéré comme le symbole du blocage des réformes et de l'échec dans la gestion des crises, en particulier dans le secteur public.

Contrairement aux stéréotypes sur une jeunesse désengagée, GenZ 212 formule ses demandes avec clarté. Le mouvement souligne qu'il ne remet pas en cause la monarchie ni la stabilité du pays. Il se distingue ainsi d'autres formes de contestation perçues comme radicales. Ici, c'est une jeunesse qui aime son pays, mais qui ne veut plus se taire face à ses injustices. Ce soulèvement s'inscrit dans la lignée des mouvements du 20 février ou du Hirak du Rif, mais innove par sa structuration numérique, son indépendance, et son ancrage générationnel. Ce n'est pas une explosion de colère passagère, mais l'expression profonde d'un mal-être économique et social. Avec plus de 35 % de chômage chez les 15-24 ans, l'absence de perspectives pousse les jeunes à revendiquer leur place dans la société.

Le collectif GenZ 212 insiste sur une démarche pacifique et participative, en appelant à une mobilisation citoyenne numérique et quotidienne dans plusieurs villes du Maroc. Le mouvement continue de mobiliser, et pourrait redéfinir durablement le rapport entre pouvoir et citoyens. La Génération Z ne demande pas la permission de parler. Elle parle, elle agit, et elle force désormais l'écoute. ♦

Manifestation à l'appel du collectif GenZ 212, à Casablanca, au Maroc, le 2 octobre 2025



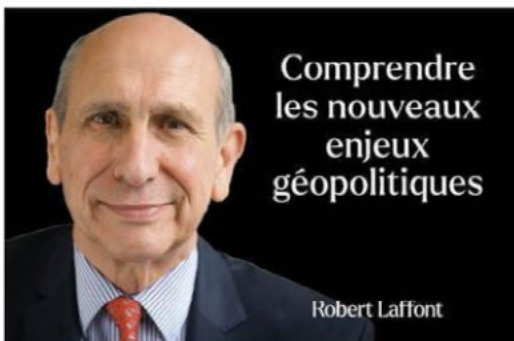
ALLER PLUS LOIN...

🔊 RFI : Mathias Hounkpe sur la Gen Z en Afrique, « ce que veulent les jeunes c'est la bonne gouvernance »

DANS NOS LIBRAIRIES CE MOIS-CI

Général
Dominique Trinquand

D'un Monde à l'autre



Les routes ont toujours été cruciales, qu'elles soient aériennes, maritimes, terrestres, voire spatiales. Les comprendre et maîtriser les enjeux stratégiques de chacune est incontournable pour décrypter le monde qui vient et d'envisager des nouveaux chemins de paix.

Le Général Trinquand identifie les axes et les lieux qui font la géopolitique de notre monde. Des frontières qui permettent - ou freinent - la liberté de circulation ; aux routes qui sont des lieux de conflits (route sahélo-saharienne qui permet tous les trafics, les routes migratoires dans les Amériques, la route de la soie qui cristallise les rivalités entre la Chine, le Japon et l'Inde) ; en passant par les nouvelles routes de la guerre telles que les pôles, le cyberspace et l'espace, le Général Trinquand nous donne à voir une cartographie ultra détaillée de la planète et des crises et enjeux que chaque pays va avoir à gérer dans les prochaines années. ♦



Soixante-dix-sept ans après la première guerre entre Israël et ses voisins arabes, la région est de nouveau en proie aux flammes.

Dans cette nouvelle bande dessinée de la série Géostratégix, Pascal Boniface retrace avec clarté et rigueur l'histoire géopolitique du conflit israélo-palestinien, depuis la naissance du sionisme à la fin du XIXe siècle jusqu'à la situation actuelle. Les espoirs de paix ont les uns après les autres volé en éclats et la guerre fait de nouveau rage. Elle est au cœur des tensions mondiales.

Illustré par Tommy d'un trait à la fois piquant et accessible, cet album décrypte les grandes étapes du conflit, ses ramifications régionales et ses répercussions internationales. Un outil essentiel pour comprendre les causes et enjeux d'un conflit complexe, aux conséquences humaines et politiques majeures. ♦

- Où en est la démocratie environnementale en cette rentrée 2025 ?
- L'apaisement des tensions dans les Antilles françaises ?
- La rentrée des blocages
- Le logement : entre avancées majeures et critiques des bailleurs sociaux

Céline CHARLES



Mobilisation pour les Marches des résistances le 28 septembre 2025

OÙ EN EST LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE EN CETTE RENTRÉE 2025 ?

Bien que la rentrée soit marquée par un rapport critique de la Cour des comptes, limitant ainsi les perspectives d'espoir, elle se distingue aussi par une forte résistance citoyenne, encouragée par le Conseil économique social et environnemental (CESE), qui valorise l'engagement de la société civile organisée.

La résistance citoyenne

Peu après l'adoption de la loi Duplomb, une pétition a été lancée. Elle a rassemblé plus de deux millions de signatures, un record historique sur la plateforme officielle de l'Assemblée nationale. Cette pétition critique la loi Duplomb, présentée par le gouvernement comme une avancée sur la transition écologique, mais largement jugée insuffisante par de nombreux citoyens, ONG, scientifiques et acteurs écologistes. La loi, adoptée le 8 juillet 2025, visait à soutenir le secteur agricole et à simplifier

certaines réglementations, mais elle a été dénoncée comme un véritable recul environnemental.

La pétition et ses soutiens mettent en lumière plusieurs points. Ils dénoncent notamment des modalités d'application jugées trop laxistes, des délais interminables pour atteindre les objectifs écologiques, une absence de mesures contraignantes ainsi que la réintroduction controversée de pesticides toxiques comme l'acétamipride, malgré des études scientifiques démontrant leur dangerosité pour la santé humaine, les pollinisateurs, et la biodiversité. La loi facilite aussi l'extension des élevages intensifs — source majeure de pollution — et l'implantation des mégabassines, ces énormes retenues d'eau critiquées pour leurs effets néfastes sur les écosystèmes locaux. Toutefois, le jeudi 7 août, le Conseil constitutionnel a censuré les dispositions de l'article 2 de la loi autorisant à déroger à l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques contenant « des néonicotinoïdes ou autres substances assimilées, ainsi que des

semences traitées avec ces produits ». Parmi eux, l'acétamipride. La pétition cristallise aussi une défiance envers des processus législatifs perçus comme opaques.

Le 17 septembre, la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a décidé d'examiner la pétition. Cet examen de la pétition en commission ouvre la possibilité d'organiser un débat public au sein de l'Assemblée nationale, ce qui serait une première sous la Ve République. La séance d'examen a été importante, car elle pourrait remettre dans l'agenda politique la question de la loi.

Par ailleurs, la « Marche des Résistances » organisée fin septembre a réuni plusieurs milliers de participants aux profils divers : jeunes, militants écologistes, syndicats, associations locales et ONG. Cette manifestation a incarné la convergence des luttes sociales et environnementales et a mis en avant le besoin urgent d'une démocratie environnementale plus participative. Lors de cette marche, les manifestants ont exprimé leur volonté d'être davantage associés aux décisions qui les concernent, dénonçant fortement le déficit de consultation réelle, l'influence persistante des groupes industriels et financiers dans les arbitrages politiques, et réclamant une transition écologique qui soit aussi juste socialement.

Cette marche a aussi mis en avant la demande d'une plus grande justice écologique, insistant sur le fait que les politiques environnementales doivent intégrer une dimension sociale forte et permettre de réduire les inégalités, notamment territoriales, face aux impacts du changement climatique. La pluralité des voix présentes lors de ces rassemblements témoigne d'une société civile déterminée à peser dans les choix politiques et économiques qui façonnent l'avenir. Néanmoins, il faut souligner que si les organisateurs ont revendiqué près de 70 marches qui auraient réuni 40 000 personnes dans toute la France. Ils n'étaient que quelques milliers dans la capitale, très loin des mobilisations pour le climat d'il y a quelques années.

L'alerte des institutions

Sur le plan institutionnel, la rentrée 2025 est marquée par plusieurs rapports et avis qui dressent un bilan contrasté. Le CESE a publié un avis intitulé *Pour une démocratie environnementale renouvelée*. Celui-ci insiste sur la nécessité d'impliquer plus étroitement les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques écologiques. Il préconise la décentralisation des décisions, en créant des assemblées locales dédiées à la transition écologique où élus locaux, experts, citoyens et représentants associatifs pourraient travailler de concert.

L'avis insiste aussi sur l'importance d'une éducation populaire renforcée et d'une formation continue, afin de permettre à toutes et tous de comprendre les enjeux complexes et techniques de la transition. Par ailleurs, le CESE appelle à davantage de transparence dans les projets environnementaux, notamment

en facilitant l'accès à l'information et en développant des mécanismes d'évaluation citoyenne indépendante.

Mais à côté de ces propositions positives, un rapport très critique de la Cour des comptes met en garde contre le bilan mitigé de la démocratie environnementale en pratique. La Cour pointe la lenteur des processus décisionnels, la multiplication excessive des responsabilités réparties entre différents échelons territoriaux, et surtout l'absence d'une évaluation rigoureuse et indépendante des politiques publiques. Elle déplore également que les mécanismes participatifs mis en place restent souvent peu influents sur les décisions finales, dominées par des intérêts économiques puissants. Si bien qu'elle s'inquiète quant aux objectifs fixés : la France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 55% d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone en 2050. Depuis 1990, les émissions de GES ont diminué de plus de 30%. Toutefois, la Cour souligne un ralentissement du rythme de cette diminution et un risque accru de ne pas atteindre la neutralité carbone en 2050.

En particulier, la cour a pointé le manque de moyens attribué au Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), placé auprès du Premier ministre qui joue un rôle crucial dans le pilotage des politiques climatiques et environnementales en France. Le SGPE est responsable de fournir des outils d'aide à la décision, des données cartographiques et des guides méthodologiques aux préfets et collectivités afin d'organiser localement la transition écologique, notamment via les Conférences des Parties (COP) régionales et la déclinaison territoriale du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Cependant, son budget, ses effectifs et son poids institutionnel restent limités, ce qui restreint sa capacité à mobiliser efficacement les acteurs et à imposer un pilotage unifié. Cette situation affaiblit la démocratie environnementale, car sans un pilotage clair regroupant clairement les responsabilités, la transparence et la concertation citoyenne autour des objectifs écologiques sont moins efficaces, ce qui peut entraîner une défiance et un ralentissement de la mise en œuvre des politiques publiques.

Elle appelle donc à une réforme structurelle, visant à clarifier les rôles et responsabilités au sein des institutions, à renforcer la coordination entre entités, et à rendre les dispositifs participatifs, réellement efficaces et contraignants. Elle insiste en particulier sur la nécessité d'introduire des indicateurs précis, objectifs et indépendants afin de mesurer tant l'avancée écologique que la qualité démocratique de la gouvernance environnementale. Elle rappelle que « *Le coût de la transition est bien inférieur à celui de l'inaction* ».

Face à cette situation, la démocratie environnementale en France apparaît donc à la fois vivante, mais encore confrontée à de nombreux défis. La mobilisation citoyenne est un signe d'espoir, mais la méfiance envers les institutions et la lenteur des réformes posent un défi majeur. ♦



Manifestations contre la vie chère en Martinique en 2024

L'APAISEMENT DES TENSIONS DANS LES ANTILLES FRANÇAISES ?

La rentrée 2025 dans les Antilles françaises est marquée par un effort soutenu de l'État pour apaiser les tensions sociales liées à la vie chère, notamment à travers l'élargissement du « Bouclier Qualité Prix » (BQP). Cet apaisement se heurte également à une controverse judiciaire forte autour de l'affaire du Chlordécone.

L'élargissement du bouclier prix

Un an après les importants mouvements sociaux contre le coût de la vie en Martinique et en Guadeloupe, le gouvernement a réaffirmé sa volonté de maintenir et d'élargir le dispositif dit « Bouclier Qualité Prix », instauré pour lutter contre la flambée des prix des produits de première nécessité. Signé en septembre 2025 à la préfecture, le protocole réunit les grandes enseignes de distribution, les grossistes et l'État, sous la supervision du préfet de région Thierry Devimeux pour la Guadeloupe et d'Étienne Desplanques pour la Martinique.

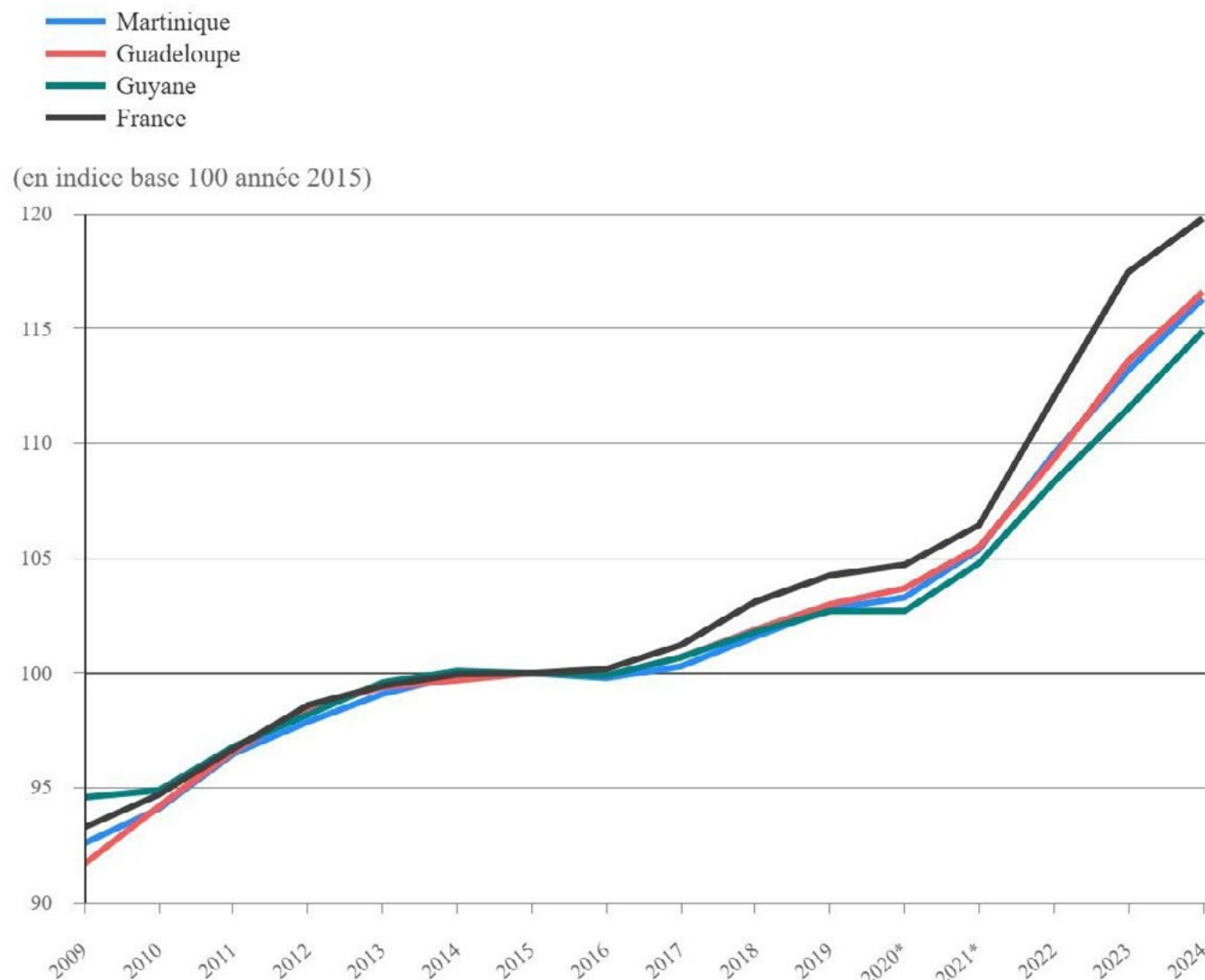
Ce dispositif repose sur une liste encadrée de produits courants

dont les prix sont plafonnés afin de garantir un accès plus équitable aux denrées alimentaires, produits d'hygiène, et fournitures scolaires. En 2025, le panier concerné s'est élargi à 180 références, contre 134 en 2024, incluant désormais des articles tels que des fournitures scolaires et du matériel de bricolage.

Malgré les efforts, l'inflation reste toutefois un défi : entre juillet 2024 et juillet 2025, le prix moyen des produits alimentaires a progressé de 1,7 % dans les Antilles, un chiffre légèrement inférieur à l'inflation générale en métropole, mais qui reste problématique dans un territoire où les prix sont en moyenne 40 % plus élevés qu'en Hexagone, selon l'Insee. En Martinique, par exemple, les ménages déboursent en moyenne 25 % de leur revenu pour se nourrir contre 15 % sur le territoire métropolitain.

Comme le montre le graphique d'évolution ci-dessous, depuis début 2015 à fin 2024, les prix ont en moyenne augmenté de 15 % en Guyane et de 16 % aux Antilles. Sur cette période de dix ans, l'inflation s'établit à 20 % pour l'ensemble de la France. Cela dissimule toutefois l'inflation élevée dans les Antilles.

Évolution des prix entre 2009 et 2024 aux Antilles-Guyane et en France entière hors Mayotte



Les responsables locaux saluent ce bouclier comme un outil concret de lutte contre la précarité, mais ils reconnaissent que ce n'est qu'un palliatif. « Ce dispositif, c'est une bouffée d'oxygène pour les familles, mais cela ne doit pas cacher la nécessité de ruptures structurelles plus profondes », souligne le préfet Étienne Desplanques.

L'État a aussi renforcé des aides sociales indirectes, notamment en soutenant la production locale pour réduire la dépendance alimentaire aux importations. Ce projet vise à réduire les surcoûts logistiques liés à l'éloignement et à favoriser l'autonomie alimentaire, jugée clé pour la résilience économique des territoires.

Une controverse judiciaire relance les tensions : le non-lieu autour du Chlordécone

Parallèlement à ce bouclier contre la vie chère, un sujet bien plus sensible ravive les tensions : l'affaire du Chlordécone. Ce pesticide, massivement utilisé dans les bananeraies de Guadeloupe et Martinique entre 1972 et 1993, est responsable d'une pollution environnementale et sanitaire majeure. Ses traces restent présentes dans environ un tiers des sols agricoles et dans la chaîne alimentaire locale. Des études révèlent que plus de 90% de la population adulte de ces îles est contaminée, avec des effets graves sur la santé publique, comme l'augmentation significative des cancers de la prostate,

les troubles neurologiques ou les anomalies de grossesse.

Après une longue enquête judiciaire ouverte dès 2008, le Parquet de Paris a rendu en 2023 un non-lieu, estimant ne pas disposer d'éléments suffisants pour engager des poursuites contre l'État ou des responsables privés. Cette décision a profondément choqué et déçu la population et les associations locales, qui dénoncent un « empoisonnement d'État » et une impunité apparente. Depuis, ce non-lieu fait l'objet d'un appel devant la cour d'appel de Paris, dont l'examen a eu lieu en septembre 2025.

Me Jean-Claude Durimel, avocat historique des parties civiles, déclare : « *Cela fait près de vingt ans que nous portons ce dossier. La contestation est grande et notre combat continue pour que justice soit faite et que ces populations obtiennent réparation. Ce non-lieu est un signal très négatif, un enfermement de la vérité alors que la contamination persiste.* »

Les parties civiles, dont des associations de producteurs, consommateurs et représentants régionaux, contestent vivement cette ordonnance de non-lieu prononcée en janvier 2023, critiquant notamment le fait que les juges d'instruction n'ont pas procédé à des auditions essentielles ni exploré toutes les pistes d'enquête, y compris des possibles infractions telles que des faux et usage de faux qui n'ont jamais été investigués. Un élément pivot du débat porte sur la prescription pénale : les parties civiles soutiennent que la pollution par le chlordécone constitue une infraction continue, donc non prescrite, ce qui justifierait la réouverture de l'instruction. Elles évoquent aussi le droit à un recours effectif garanti par la Convention européenne des droits de l'homme pour appuyer leur requête.

Le ministère public, en revanche, a demandé la confirmation du non-lieu lors de ces débats, ce qui a été perçu comme un manque d'engagement face à la gravité du dossier selon certains avocats des parties civiles.

La décision de la cour d'appel, qui est symboliquement et juridiquement très attendue, a été mise en délibéré et devrait être rendue le 23 mars 2026. Elle pourrait confirmer le non-lieu ou au contraire ordonner la réouverture de l'enquête, donnant ainsi un nouvel espoir aux victimes du scandale.

Le gouvernement tente d'apaiser les débats par la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre de la « stratégie Chlordécone 2021-2027 », qui comprend une quarantaine de mesures visant à informer la population, évaluer la contamination, protéger la santé, et réparer les dommages économiques et sociaux. Plus de 12 millions d'euros ont été investis en 2025 dans des campagnes de dépollution, la surveillance sanitaire, et le soutien aux agriculteurs impactés. En 2025, la cour administrative d'appel de Paris a d'ailleurs reconnu la responsabilité administrative et morale (et non pénale) de l'État dans ce scandale environnemental et a décidé que l'État doit indemniser les victimes qui peuvent démontrer un préjudice moral d'anxiété avéré dû à une exposition effective à la pollution des sols, des eaux ou de la chaîne alimentaire par le chlordécone.

Toutefois, cette indemnisation est très limitée : seule une dizaine de victimes ont été reconnues comme pouvant prétendre à une indemnisation, en raison de la nécessité de preuves très précises (analyses sanguines, études environnementales) démontrant un risque élevé de développer une pathologie grave liée à cette exposition.

Enfin, les parties civiles et de nombreux experts pointent le décalage entre ces mesures et l'ampleur des conséquences sur le terrain. Les populations contaminées continueront de souffrir pendant plusieurs décennies des effets sanitaires. De plus, la question des responsabilités de l'État dans cet « empoisonnement industriel » reste au cœur des revendications sociales et politiques, alimentant une méfiance persistante. ♦



LA RENTRÉE DES BLOCAGES

Le blocage social

La rentrée sociale de septembre 2025 a connu un souffle inédit avec l'émergence du mouvement spontané « Bloquons tout », qui s'est rapidement imposé comme un acteur

majeur des mobilisations sociales de cette période. Né sur les réseaux sociaux au printemps, « Bloquons tout » a su fédérer largement la jeunesse — lycéens, étudiants, jeunes travailleurs — et des groupes sociaux auparavant peu connectés aux syndicats traditionnels. Cette capacité à mobiliser sans structure

syndicale formelle a donné au mouvement une dynamique particulière, davantage horizontale et décentralisée, difficile à canaliser dans les formes classiques de négociation sociale.

Le 10 septembre 2025, cette mobilisation a pris la forme d'une vaste journée de blocage et de manifestations, réunissant environ 200 000 personnes. Ce chiffre a quadruplé lors du second grand rendez-vous de la rentrée, le 28 septembre, où entre 500 000 et 900 000 manifestants ont défilé à travers tout le pays. Ces mobilisations se sont traduites par des blocages routiers, des actions de perturbation économique ciblées sur les transports et les centres commerciaux, ainsi que des fermetures temporaires d'établissements scolaires et universitaires, en particulier à Nantes, Paris, Rennes ou Bordeaux. Si la majorité des rassemblements sont restés pacifiques, certains ont néanmoins été marqués par des violences ponctuelles, comme l'incendie d'un bus à Rennes ou des affrontements avec les forces de l'ordre dans plusieurs grandes métropoles.

Cette colère sociale puise ses racines dans plusieurs causes profondes. D'abord, le rejet massif des politiques d'austérité mises en œuvre par le gouvernement Bayrou, qui ont pour objectif de réduire les dépenses publiques afin de maîtriser un déficit budgétaire qui, selon les derniers chiffres de l'Insee, s'est maintenu à un niveau élevé. En 2024, les dépenses publiques représentaient encore 57,3 % du PIB, un chiffre témoignant de l'ampleur des engagements sociaux et économiques de l'État,

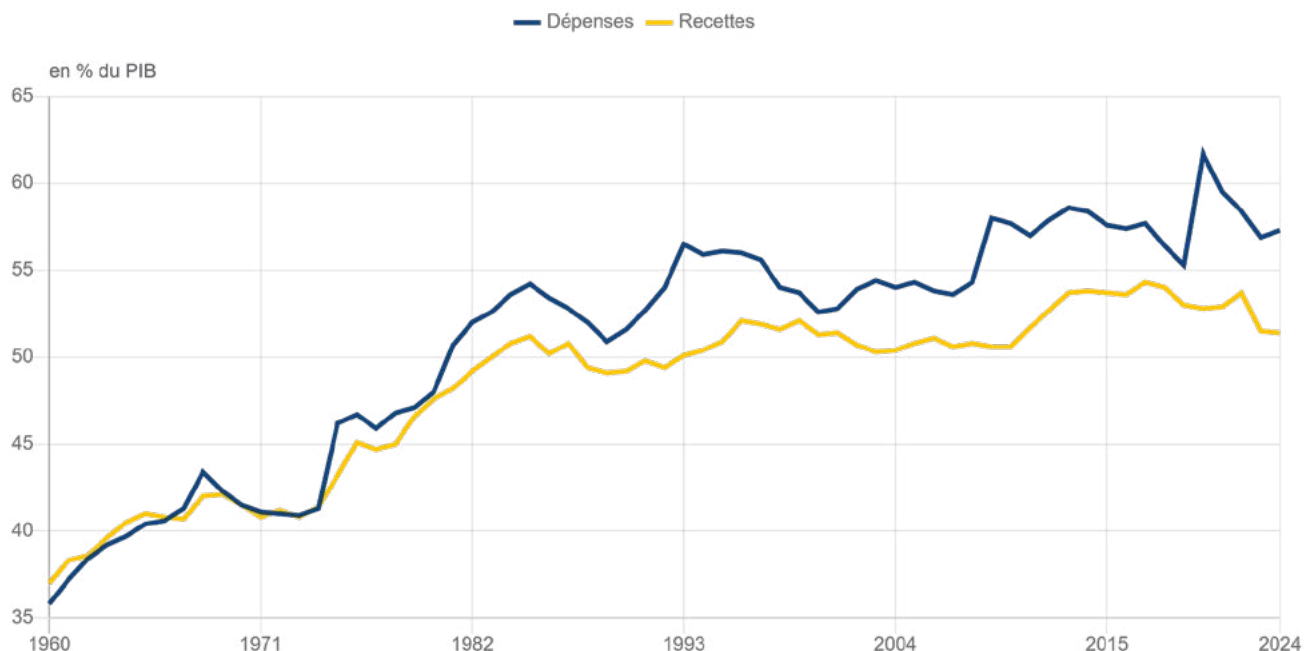
mais aussi de la pression exercée pour contenir ces dépenses dans un contexte de contraintes budgétaires renforcées. Ces mesures ont particulièrement affecté les jeunes générations, frappées par un chômage élevé et une précarité grandissante.

Au-delà des aspects purement économiques, « Bloquons tout » a cristallisé un malaise générationnel profond. Dans un contexte marqué par la dégradation des conditions de vie, mais aussi par un sentiment d'exclusion politique grandissant, cette jeunesse engagée contredit les analyses classiques qui annonçaient sa dépolitisation. Au contraire, la multiplication des actions directes témoigne d'une vitalité démocratique renouvelée, bien que souvent conflictuelle. Ce dynamisme intervient en décalage avec les résultats du dernier rapport de l'INJEP, qui soulignait un recul global de la participation aux manifestations et aux grèves, signe peut-être d'un basculement vers des formes d'action moins institutionnalisées.

Le blocage politique

Cette tension sociale s'est doublée d'une crise politique majeure le 8 septembre 2025 avec la chute du gouvernement François Bayrou. L'Assemblée nationale a largement rejeté le vote de confiance demandé par le Premier ministre, précipitant sa démission, conformément à l'article 50 de la Constitution. Cet échec parlementaire, longuement anticipé, cristallise

Dépenses et recettes publiques



l'impossibilité d'un gouvernement minoritaire à imposer son programme dans un Parlement éclaté.

Nommé en décembre 2024 dans un contexte de grande instabilité, François Bayrou n'a jamais réussi à obtenir une majorité stable. Entre des défaillances dans le vote des lois majeures comme la loi de finances ou la loi de financement de la Sécurité sociale, et une cohabitation mouvementée entre groupes parlementaires, son gouvernement a été fragilisé à chaque étape. La crise politique de 2025 s'inscrit donc dans la continuité de celle de 2024, révélant l'incapacité des institutions à résoudre la fragmentation du paysage politique et le blocage parlementaire.

Ce que ce blocage révèle des institutions françaises

L'ensemble de ces événements — sociaux et politiques — met en lumière une crise institutionnelle profonde, conséquence directe d'un système constitutionnel que la Ve République peine à adapter à la réalité politique actuelle. Née sur un modèle où la majorité parlementaire était claire et où le gouvernement pouvait gouverner efficacement, cette architecture institutionnelle se retrouve désormais en difficulté face à la multiplication des forces politiques, à la montée des

mouvements sociaux, et à un climat de défiance généralisée.

Le système semi-présidentiel, qui entendait combiner la stabilité gouvernementale et la légitimité démocratique par le biais d'un exécutif fort et d'une majorité parlementaire solide, se trouve empêtré dans des blocages récurrents. L'impossibilité d'obtenir un soutien parlementaire stable engendre des gouvernements fragiles, une utilisation fréquente et controversée de l'article 50, et une dégradation de la confiance citoyenne envers les institutions.

Le politiste Bastien François, professeur de sciences politiques à Paris 1 Panthéon Sorbonne, souligne que ce dysfonctionnement tient en partie à un mode de scrutin majoritaire inadapté à la pluralité actuelle, qui tend à engendrer des impasses parlementaires là où le compromis serait le bienvenu. Il met aussi en avant l'impact de l'hyper-présidentialisation du régime, où le Premier ministre, auparavant "fusible" en cas de décisions impopulaires, ne peut plus endosser ce rôle protecteur. Cette confusion des responsabilités accentue l'instabilité.

Ainsi, la « rentrée des blocages » n'est pas uniquement une crise sociale ni politique, mais une crise institutionnelle soulignée comme majeure qui interroge le modèle de gouvernance français. ♦



LE LOGEMENT : ENTRE AVANCÉES MAJEURES ET CRITIQUES DES BAILLEURS SOCIAUX

La rentrée 2025 s'inscrit dans un contexte de tension accrue sur le marché du logement en France, marqué à la fois par des avancées notables dans la régulation des loyers et par des défis majeurs notamment exprimés par les bailleurs sociaux, qui réclament davantage d'aides et de moyens.

La pérennisation de l'encadrement des loyers et du dispositif Ma prime Renov'

L'une des avancées majeures de ces derniers mois a concerné l'encadrement des loyers dans les zones tendues. En 2025, le dispositif expérimental d'encadrement des loyers, initialement instauré par la loi ÉLAN en 2018, a franchi une

étape importante avec la publication en juin d'un rapport gouvernemental positif. Ce rapport souligne que dans les grandes villes comme Paris, Lyon, Bordeaux ou Marseille, l'encadrement a permis de limiter la hausse des loyers sur les logements vacants et les relocations, contribuant ainsi à freiner la flambée qui frappait particulièrement les ménages modestes et les étudiants.

Selon les données officielles, la progression annuelle moyenne des loyers observée entre 2023 et 2025 est ainsi passée de +7,5 % environ avant l'encadrement à +2,3 % sur la période récente dans les zones concernées. Le rapport note également une stabilisation des prix à Paris, où la hausse en 2024 est restée en moyenne autour de +1,5 %, contre +9 % en

2022. Un député impliqué dans ce dossier, Julien Marchand, a déclaré : « *Cet encadrement, bien que perfectible, est un outil indispensable pour protéger les locataires, préserver la mixité sociale et mettre un frein à la spéculation. Nous devons le pérenniser et l'étendre à d'autres zones tendues.* »

Au 1^{er} septembre 2025 plusieurs villes moyennes françaises, telles qu'Annecy, Tours, La Rochelle, Clermont-Ferrand et Pau, ont rejoint le dispositif. L'objectif est de limiter l'augmentation rapide des loyers dans ces zones et de préserver l'accessibilité au logement.

Le 24 septembre, un rapport parlementaire a été présenté par les députés Annaïg Le Meur (EPR) et Iñaki Echaniz (PS) recommande la pérennisation et l'extension du dispositif d'encadrement des loyers au-delà de la date expérimentale prévue en novembre 2026. Ce rapport propose d'ouvrir ce dispositif à toutes les communes volontaires situées en zone tendue ainsi qu'à leurs communes limitrophes, ce qui simplifierait et accélérerait la procédure actuelle, jugée trop centralisée et lourde. Le rapport comprend plusieurs recommandations telles que la facilitation des recours des locataires avec une procédure unique permettant de contester un loyer à tout moment ou bien encore le doublement des amendes en cas d'infraction - jusqu'à 10 000 € pour une personne physique et 30 000 € pour une personne morale.

Par ailleurs, depuis le 30 septembre, il est de nouveau possible de formuler des demandes pour MaPrimeRénov'. Il y avait eu une suspension temporaire entre juin et septembre 2025, période durant laquelle les dossiers de rénovation n'étaient plus acceptés afin de gérer un stock important de demandes en attente et renforcer les contrôles face à des fraudes potentielles ou des coûts excessifs. Cette bonne nouvelle s'accompagne néanmoins d'une réforme qui rétrécit toutefois son champ d'application.

Depuis le 30 septembre, les aides sont recentrées sur les logements les plus énergivores, c'est-à-dire ceux classés E, F ou G selon le diagnostic de performance énergétique (DPE), appelés aussi « passoires thermiques ». Le dispositif exclut désormais les logements classés D ou mieux. En termes de conditions d'éligibilité, un projet de rénovation doit désormais permettre un gain d'au moins deux classes énergétiques, avec des plafonds de dépenses éligibles fixés à 30 000 € pour un gain de deux classes et jusqu'à 40 000 € pour un gain de trois classes. Le bonus de 10 % qui existait précédemment pour les rénovations permettant de sortir du statut de passoire thermique a été supprimé. Un autre point important est la limitation du nombre de demandes acceptées : seulement 13 000 nouvelles demandes pourront être déposées et traitées jusqu'à la fin de l'année 2025, avec une instruction effective en 2026. Cette mesure est présentée comme une volonté de garantir un traitement de qualité et d'éviter les retards. Par

ailleurs, certaines aides ciblées dites « Parcours par geste », qui soutiennent des travaux spécifiques isolés (comme l'isolation des murs ou le remplacement de chaudière biomasse) seront supprimées à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les revendications urgentes des bailleurs sociaux et autres défis

Cependant, malgré ces avancées (l'extension de l'encadrement des loyers et la réhabilitation de la PrimeRénov'), la crise du logement reste caractérisée par des tensions persistantes, notamment du côté des bailleurs sociaux. Ces derniers pointent des besoins croissants en logements sociaux ainsi que des difficultés financières qui menacent la réalisation des objectifs fixés.

Au premier semestre 2025, le nombre de demandes pour un logement social a atteint un nouveau record à 2,87 millions, soit une hausse de près de 4 % en un an. Or, si la construction progresse – avec près de 99 500 intentions de programmation enregistrées en 2025 selon l'USH –, les bailleurs dénoncent que le rythme reste insuffisant pour résorber la demande et que les moyens pour assurer la rénovation énergétique et l'entretien du parc existant sont limités voire réduits.

Dans un communiqué du 23 septembre 2025, Emmanuelle Cosse - Ex ministre du Logement et de l'Habitat durable - a alerté : « *Nos capacités sont contraintes par les ponctions répétées sur nos ressources, notamment sur les loyers. Sans un renforcement significatif de l'accompagnement financier de l'État, nous risquons d'être incapables de tenir nos engagements, que ce soit en matière de construction, de rénovation ou d'entretien.* »

Ce constat rejoint les conclusions d'une étude de la Banque des territoires qui souligne une dégradation progressive de la santé financière des bailleurs sociaux, confrontés à la hausse des coûts des matériaux entre autres. La capacité d'investissement pour la création de nouveaux logements ou la mise aux normes énergétiques est ainsi affaiblie ce qui pose un risque pour la qualité de l'offre.

Par ailleurs, les loyers sociaux, bien que plafonnés, continuent d'être jugés trop élevés par certaines associations de locataires, créant des situations de fragilité pour les plus modestes. La revalorisation des plafonds de ressources en 2025 (+3,5 %) n'a pas suffi à régler toutes les tensions.

Face à cette situation, un appel unanime à davantage d'aide de la part de l'État est lancé par le mouvement HLM. En septembre 2025, lors du 85^e congrès annuel de l'Union sociale pour l'habitat, plusieurs propositions ont été mises sur la table : élargissement des crédits budgétaires, simplification

des procédures d'agrément, et renforcement des dispositifs d'accompagnement technique et financier pour la rénovation énergétique.

Au-delà des besoins sociaux, un autre défi touche l'ensemble du marché locatif : la pénurie de logements disponibles à louer. Cette tension s'explique notamment par une forte baisse des mises en chantier de logements neufs. Après 122 000 unités construites en 2022, chiffre déjà faible à l'échelle des besoins (estimés à 450 000 logements par an), la baisse s'est poursuivie, avec une chute de 23 % des mises en chantier en 2024.

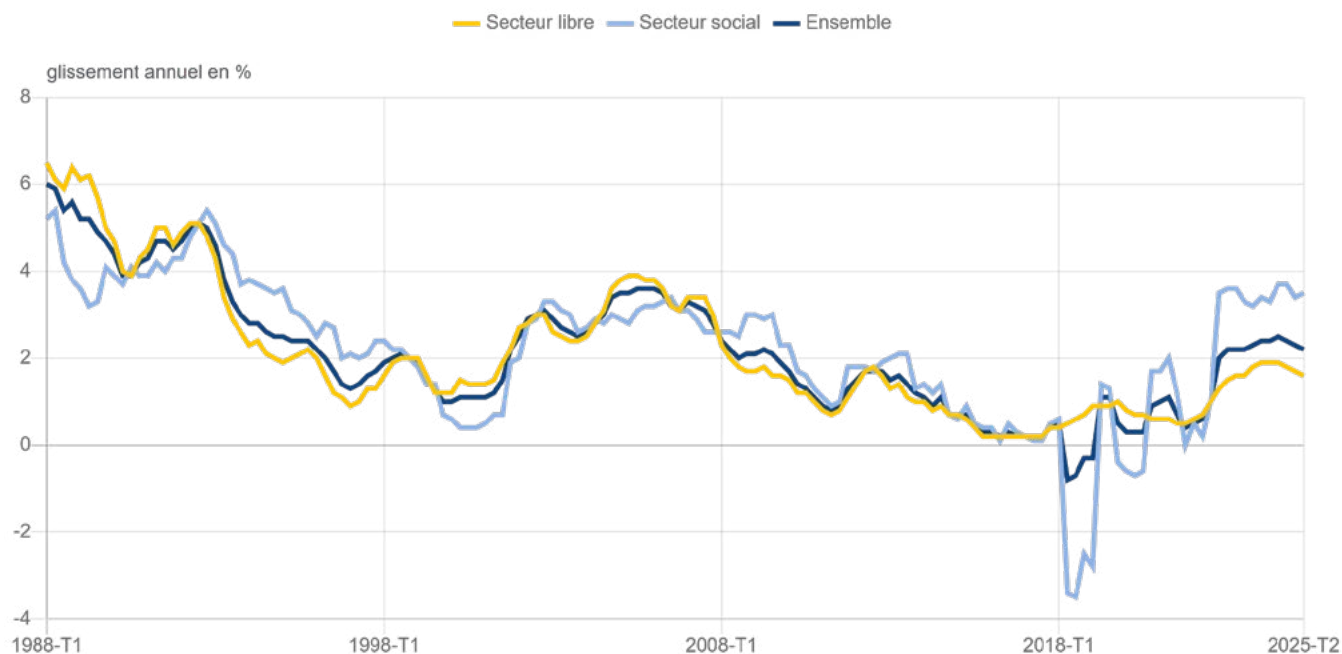
Plusieurs facteurs expliquent cette contraction : la hausse des coûts des matériaux, qui a augmenté de 15 % en moyenne sur les deux dernières années, l'inflation globalement élevée, ainsi que les nouvelles normes environnementales de la RE 2020 qui renchérissent le coût des constructions. Par ailleurs, les

restrictions liées à l'artificialisation des sols limitent sévèrement la disponibilité des terrains constructibles, notamment dans les zones urbaines denses.

Cette situation génère un effet paradoxal : alors que 3,1 millions de logements sont vacants, le nombre de personnes mal-logées dépasse 4 millions. Selon l'Observatoire des loyers Clameur, la disponibilité de logements en location atteint des niveaux historiquement bas. Les offres de locations sont rapidement retirées du marché, conduisant à une flambée des loyers dans les zones tendues.

Malgré les progrès législatifs et les dispositifs d'aide, la crise du logement en France à la rentrée 2025 reste un enjeu prioritaire marqué par une disparité forte entre avancées techniques et réglementaires, et la réalité sociale et économique vécue par les populations. Réconcilier ces deux dimensions demeure le défi principal pour l'année à venir. ♦

Indice des loyers d'habitation selon le secteur



- Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, 2021

- Françoise Benhamou, Nathalie Moureau, *Le don dans l'économie*, 2022.

Jonathan HIRIART
Cyril HUNAUT



QU'EST-CE QUE LE CARE ? SOUCI DES AUTRES, SENSIBILITÉ, RESPONSABILITÉ

Sous la direction de Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman. Paris, Payot, collection Petite Bibliothèque Payot, 2021, 304 pages.

LES AUTRICES

Elles sont huit femmes à avoir écrit pour cet ouvrage qui traite le sujet dans une approche pluridisciplinaire. Politologues, sociologues, philosophes ou psychologues, elles proposent des analyses complémentaires, sous la direction de Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman.

L'IDÉE

Les autrices qui ont participé à l'ouvrage proposent chacune un regard différent sur le *care*. Les autrices interrogent le terme, issu du monde anglo-saxon et difficilement traduisible en tant que tel en Français. Parfois improprement remplacé par « soin » l'idée est de « prendre soin, s'occuper de ». L'objet du livre n'est donc pas simplement de proposer une définition, mais plutôt, à travers un croisement des regards, un caléidoscope de cette éthique. *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité* traite donc des pratiques relatives au *care*, en tentant de le définir, en analysant et en critiquant les dimensions normatives que l'on peut lui attribuer. Ce faisant, il interroge aussi la notion de vulnérabilité.

L'ESSENTIEL

L'introduction du livre s'emploie à proposer une mise en contexte. Le concept de *care* émerge aux États-Unis dans les années 1980 avec la publication d'*Une voix différente* par Carol Gilligan, s'inscrivant ainsi dans ce que l'on nomme parfois « la deuxième vague du féminisme ». L'autrice, psychologue, avait alors mis en évidence une cohérence dans l'expérience de nombreuses femmes. Dans les années 1990, Joan Tronto élargit cette notion en l'introduisant dans le domaine politique, dépassant ainsi son cadre initialement privé. Soulignant le piège inhérent à la féminisation de l'éthique du *care*, elle met en avant une définition qui n'est pas inhérente au développement psycho-cognitifs des femmes, mais à une série d'expériences et d'activités qui consistent à apporter une réponse concrète aux besoins des autres. Cela se déroule très souvent dans un contexte de contrainte, qu'elle soit affective ou économique.

La première partie, intitulée « Politiques », débute par une contribution de Joan Tronto elle-même. Elle y définit le *care* comme une activité propre à l'être humain, englobant

tout ce qui est entrepris pour préserver, prolonger ou restaurer notre « monde », afin de garantir les meilleures conditions de vie possibles. Ce monde comprend nos corps, nos identités et notre environnement.

Dans le chapitre suivant, Layla Raïd, analyse la pensée de Joan Tronto, qui explore les enjeux moraux en redéfinissant les frontières entre morale et politique, morale et émotions, ainsi qu'entre sphère privée et publique, tout en déconstruisant l'opposition artificielle entre *care* et justice.

Dans le troisième chapitre, Patricia Paperman invite à considérer le travail du *care* comme un véritable objet d'étude sociologique. Elle examine les outils méthodologiques permettant d'en analyser l'organisation sociale. Elle insiste sur l'importance d'éviter deux écueils dans l'élaboration d'une politique du *care* : ne pas le réduire à une simple question de sentiments et dépasser son inscription dans les seules relations de proximité.

La seconde partie du livre est intitulée « Travail et valeurs ». Elle débute par un chapitre écrit par Evelyn Nakano

PETITE BIBLIO
PAYOT
ESSAIS

SOUS LA DIRECTION DE

PASCALE MOLINIER
SANDRA LAUGIER
PATRICIA PAPERMAN

QU'EST-CE QUE
LE CARE ?

SOUCI DES AUTRES,
SENSIBILITÉ. RESPONSABILITÉ



Glenn, qui propose une analyse une lecture historicisée du travail domestique. Elle étudie aussi la « crise du care » actuelle dans les pays développés, résultant de l'augmentation des besoins liés au vieillissement de la population et de la généralisation du travail des femmes, traditionnellement chargées du care dans le cadre familial. Face à cette évolution, elle souligne l'importance d'intégrer le travail du care dans une politique économique à l'échelle nationale, voire internationale, afin de permettre aux travailleurs et travailleuses du care de s'émanciper de leur dépendance symbolique et de retrouver une véritable autonomie.

Dans le chapitre 5, Aurélie Damamme et Patricia Paperman proposent une réflexion appuyée sur des entretiens à propos du travail du care au sein de la famille. Elles insistent sur la nécessité de dépasser la dichotomie entre autonomes et dépendants, chacun étant amené, à un moment donné, à passer de l'un à l'autre.

La troisième partie de l'ouvrage a été nommée « Expressions publiques ». Elle étudie le sujet à travers des cas pratiques. Elle commence par le 6ème chapitre, où Sandra Laugier étudie le care dans les séries télévisées, comme *Urgences*, *Desperate Housewives* ou *The West Wing*. Ces dernières mettent en lumière des éléments souvent oubliés ou occultés, contribuant à une revalorisation pratique des activités liées au care. Ensuite, un chapitre écrit par Nina Eliasoph analyse les effets d'un programme destiné à promouvoir l'engagement civique dans une ville moyenne des Etats-Unis. Ses observations, un peu à contre-courant de ce que l'on pourrait imaginer, montrent par exemple dans le cas de l'aide aux devoirs dans des quartiers populaires, les effets pervers d'un

tel programme. Elle met par exemple en évidence les effets de gratitude attendus en retour, alors même qu'une action portée par le bénévolat a des effets bien moins bons que des dispositifs assumés par des professionnels rémunérés. Enfin, le dernier chapitre, écrit par Pascale Molinier, interroge la dichotomie sexualité-travail. Elle analyse la différence de perception du sujet de la déchéance corporelle (incontinence) et des conduites sexuelles des vieillards, en fonction des différentes catégories de personnels soignants : aide-soignantes, infirmières, médecins, mais encore plus avec les familles. Ce faisant, elle démontre que les experts du care sont en réalité celles qui le font.

L'idée générale qui ressort de l'ouvrage est que la promotion du care ne doit pas être vue comme une apologie de l'altruisme, mais plutôt comme la généralisation du souci d'autrui dans la politique, comme idéal universel. Le care ne doit donc être ni réduit au soin, ni au sentimentalisme. Les autrices mettent ainsi en avant l'idée qu'il faut le travailler à travers les questions de genre (ne pas essentialiser sa prise en charge par les femmes) et de position (il ne doit pas rester uniquement dans le domaine de l'intime mais être aussi traité dans l'espace public).

Réfléchir à l'éthique du care, c'est donc penser des questions de domination sociale. Le concept est né dans la culture des États-Unis, où le service domestique fut longtemps assuré par des esclaves noires, ou bien, dans la période contemporaine, par des femmes issues de l'immigration (Amérique latine ou Philippines). Le paradoxe étant que cela se passe dans un pays où est survalorisée la figure du *self made man*, qui par définition invisibilise le care dont il a bénéficié et bénéficie. ♦



LE DON DANS L'ÉCONOMIE

Auteur : Françoise Benhamou, Nathalie Moureau
Éditeur : La découverte (2022)

INTRODUCTION : UN OUVRAGE ESSENTIEL POUR LE THÈME DES SOLIDARITÉS

Dans un monde marqué par des inégalités économiques et sociales croissantes, la solidarité apparaît comme une réponse incontournable aux fractures sociales et sociétales. Pourtant, ses formes évoluent au fil du temps, s'adaptant aux transformations économiques et aux nouvelles pratiques numériques. L'ouvrage *Le don dans l'économie* de Françoise Benhamou et Nathalie

Moureau s'intéresse précisément à l'un des fondements majeurs de la solidarité : le don.

Cet ouvrage permet de mieux comprendre comment la solidarité se manifeste dans l'économie contemporaine et comment elle s'articule avec les logiques marchandes. Il éclaire des interrogations essentielles sur la place du don dans nos sociétés, notamment la tension entre solidarité et intérêt personnel, l'émergence de nouvelles pratiques comme le financement participatif ou les communs numériques, ainsi que les ambiguïtés du don lorsqu'il est mobilisé par de grandes entreprises ou des acteurs économiques influents.

Dans le cadre du concours du réseau Sciences Po, la lecture de ce livre permet d'aborder la solidarité sous un angle

économique et sociologique, en dépassant une approche strictement humanitaire ou morale.

PRÉSENTATION DES AUTRICES

Françoise Benhamou est une économiste spécialisée dans l'économie de la culture et des industries créatives. Ses travaux portent sur les transformations induites par le numérique, notamment sur les modèles économiques du secteur culturel. Elle a analysé les effets des plateformes de streaming sur la rémunération des artistes, ainsi que l'impact de la gratuité sur la diversité culturelle. Professeure d'économie et chercheuse reconnue, elle a notamment publié *L'économie de la culture*, un ouvrage de référence sur les industries culturelles et les biens communs culturels.

Nathalie Moureau, professeure à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, est une spécialiste du marché de l'art et de l'économie des biens culturels. Ses recherches portent sur la manière dont les nouvelles formes d'échange, comme le mécénat, le financement participatif ou les plateformes numériques, redéfinissent les logiques de solidarité et de coopération. Elle s'intéresse notamment aux tensions entre marché et bien commun dans le domaine de la culture.

Ensemble, elles interrogent dans cet ouvrage la place du don dans l'économie contemporaine, en montrant qu'il est à la fois une expression de solidarité et un levier économique porteur d'ambiguïtés.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'OUVRAGE : LE DON COMME MOTEUR DE SOLIDARITÉ OU COMME PRATIQUE AMBIGUË ?

Le livre défend une thèse nuancée sur le rôle du don dans nos sociétés contemporaines. Contrairement à une vision idéalisée qui le présente comme un acte purement désintéressé, il est analysé comme une pratique aux multiples facettes, oscillant entre altruisme et stratégie économique.

Les auteures mettent en avant l'importance du don dans les relations sociales en s'appuyant sur les travaux de Marcel Mauss. Selon lui, tout don s'inscrit dans un cycle d'échange structuré autour de trois étapes : donner, recevoir et rendre. Cette logique se retrouve dans de nombreuses formes de solidarité contemporaines. Le financement participatif, par exemple, repose sur l'engagement de particuliers pour soutenir des projets qui leur tiennent à cœur. Cependant, cet engagement ne se fait pas toujours sans attente de retour. Sur des plateformes comme Ulule ou Kickstarter, les contributeurs reçoivent souvent des contreparties symboliques ou matérielles, ce qui remet en question l'idée d'un don totalement désintéressé.

L'ouvrage explore également les nouvelles formes de

don permises par le numérique. Les communs numériques, tels que Wikipedia ou les logiciels libres comme Linux, incarnent une solidarité basée sur le partage de connaissances et de compétences. Ces plateformes fonctionnent grâce aux contributions volontaires d'individus qui offrent leur temps et leur expertise sans rémunération directe. Pourtant, ces modèles ne sont pas exempts de contradictions. Si certains y voient une expression parfaite de la solidarité, d'autres soulignent que ces dynamiques peuvent être récupérées par des acteurs privés qui en tirent profit sans rémunérer équitablement les contributeurs.

Les autrices insistent enfin sur les ambiguïtés du don lorsqu'il est instrumentalisé par de grandes entreprises ou des organisations influentes. La philanthropie, notamment lorsqu'elle est pratiquée par des multinationales, peut être perçue comme une forme de solidarité, mais elle soulève aussi des enjeux de pouvoir. La Fondation Bill et Melinda Gates, par exemple, finance de nombreux programmes de santé et d'éducation à travers le monde, mais ce soutien lui permet également d'orienter certaines politiques publiques. De la même manière, le mécénat culturel pratiqué par des entreprises comme LVMH, notamment lors de la restauration de Notre-Dame de Paris, pose la question du rôle des acteurs privés dans la préservation du patrimoine. Ces exemples illustrent que le don peut être un outil stratégique autant qu'un acte de solidarité.

Françoise Benhamou
Nathalie Moureau

Le don dans l'économie



LES CONCEPTS CLÉS DE L'OUVRAGE

L'analyse du don permet d'aborder la solidarité sous plusieurs angles complémentaires. Le triptyque du don, théorisé par Mauss, met en lumière le caractère relationnel de la solidarité et la nécessité d'une réciprocité, même implicite. Cette logique se retrouve dans les pratiques contemporaines de microcrédit, comme celles développées par la Grameen Bank de Muhammad Yunus, qui permettent aux bénéficiaires de recevoir une aide temporaire qu'ils s'engagent à rembourser progressivement pour que d'autres puissent en bénéficier à leur tour.

Les communs numériques constituent une autre forme de solidarité, où la mise en commun des savoirs et des ressources

profite à tous. Wikipedia et les logiciels open source sont des exemples emblématiques de cette dynamique. Toutefois, la gratuité de ces ressources pose la question de la reconnaissance du travail des contributeurs et des risques d'exploitation de cette solidarité par des plateformes commerciales.

La philanthropie et le mécénat soulèvent enfin des débats sur la frontière entre solidarité et influence. Lorsque des grandes entreprises financent des projets culturels ou humanitaires, elles participent au bien commun, mais elles renforcent aussi leur image et leur pouvoir. L'exemple du mécénat d'entreprise dans le secteur de l'art, où des grandes marques associent leur nom à des événements prestigieux, illustre cette double dimension du don. ♦



